





**« FAKE NEWS,  
FABRIQUE DES OPINIONS ET DEMOCRATIE »**



## Sommaire

Accueil par M. Jean-Pierre Chevènement, Président de la Fondation Res Publica .....	7
« <i>Historique de la désinformation</i> » par M. Jean-Michel Quatrepoint, Journaliste économique, co-auteur, avec Natacha Polony, de <i>Délivrez-nous du Bien !</i> (2018, Éditions de l'Observatoire), membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica .....	8
« <i>Sur la proposition de loi visant à lutter contre la manipulation de l'information</i> » par Mme Naïma Moutchou, Députée LREM du Val d'Oise, rapporteure de la loi visant à lutter contre la diffusion de fausses informations .....	15
« <i>Comment la société médiatique encourage le peuple à se dessaisir du pouvoir</i> » par Mme Natacha Polony, Journaliste, essayiste, co-fondatrice de Polony TV, co-auteure, avec Jean-Michel Quatrepoint, de <i>Délivrez-nous du Bien !</i> (2018, Éditions de l'Observatoire) auteur entre autres de <i>Le pire est de plus en plus sûr : Enquête sur l'école de demain</i> (2011, Mille et une nuits) .....	18
« <i>Désinformation et absence de lecture critique du pouvoir. Citoyenneté et information</i> » par M. François-Bernard Huyghe, Directeur de recherche à l'IRIS, responsable de l'Observatoire géostratégique de l'information .....	27
« <i>Les réseaux sociaux et la fabrique des opinions. Enjeux</i> » par M. Alexandre Alaphilippe, Co-fondateur et directeur de l'ONG EU DisinfoLab .....	34
Débat final.....	42



Mesdames,  
Messieurs,  
Chers amis,

Je suis heureux de vous accueillir pour ce colloque consacré aux *fake news* et à la fabrique des opinions, initié par Monsieur Jean-Michel Quatrepoint, journaliste économique et essayiste que je n'ai pas besoin de présenter, membre du conseil scientifique de la Fondation Res Publica.

Avant de lui céder la parole, je présenterai ceux qui nous font le plaisir et l'honneur de leur intervention :

Madame Natacha Polony, journaliste, essayiste, cofondatrice de Polony TV et auteur de nombreux livres, en particulier *Changer la vie programme pour une reconquête démocratique*<sup>1</sup>.

Monsieur François-Bernard Huyghe, directeur de recherche à l'IRIS, responsable de l'Observatoire géostratégique de l'information et éminent médiologue.

Enfin, Alexandre Alaphilippe, cofondateur et directeur de l'ONG EU DisinfoLab.

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir Madame Naïma Moutchou, députée LREM du Val d'Oise, rapporteuse de la loi visant à lutter contre la diffusion de fausses informations, qui a bien voulu venir nous expliquer les tenants et aboutissants de la proposition de loi.

Je rappelle que la Fondation Res Publica n'est pas une fondation politique mais une fondation reconnue d'utilité publique. Nous cherchons la vérité... sans être sûrs de la trouver.

Je cède la parole à Jean-Michel Quatrepoint pour une introduction en forme d'histoire de la désinformation.

---

<sup>1</sup> *Changer la vie programme pour une reconquête démocratique*, Natacha Polony, éd. de l'Observatoire, 2017.

*Historique de la désinformation*

D'abord un *mea culpa* pour le titre de ce colloque : « *Fake news*, fabrique de l'opinion et démocratie ».

La Fondation Res Publica a sacrifié à la mode en reprenant ce terme anglais ou plutôt américain. En plus, en France nous en avons fait une mauvaise traduction. *Fake*, dans la bouche de Donald Trump, le premier à populariser et à planétariser cette expression, ne veut pas dire faux mais « bidon ». Un terme un peu vulgaire. Trump dénonçait les infos, « bidon » selon lui, que la grande presse américaine unanime diffusait sur lui et contre lui.

En revanche, les fausses informations, la manipulation de l'information – terme repris dans le projet de loi actuellement en discussion à l'Assemblée – et la désinformation, dont on parle moins, existent depuis des lustres. Depuis que l'homme communique.

Hier - et encore aujourd'hui - c'était le bouche à oreille, le on-dit, la rumeur. Il n'y a pas si longtemps nous avons eu en France la « rumeur d'Orléans<sup>2</sup> ». Un phénomène de société hallucinant.

Bien évidemment la vie politique accroît les rumeurs, les on-dit. Il s'agit de discréditer le concurrent, l'adversaire. Mais c'est aussi le cas dans le monde de l'entreprise, dans l'économie. Et dans les médias.

Jusqu'à Gutenberg, la diffusion de l'info et des rumeurs restait limitée dans l'espace et mettait beaucoup de temps à se transmettre. On peut dire que la fausse information, qu'elle soit délibérée ou non, a progressé au rythme des innovations technologiques et des moyens de communication. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, les libelles contre Mazarin et sa cupidité ont alimenté la fronde. Il se trouve que ces libelles n'étaient pas tous faux. Mazarin piquait bien dans la caisse ce qui ne veut pas dire pour autant que les princes du sang étaient des saints. *Idem* pour le règne de Louis XIV où les rumeurs sur les empoisonnements et les empoisonneuses allaient bon train. Là aussi ces rumeurs étaient parfois fondées.

---

<sup>2</sup> En 1969, une rumeur étrange se répandit selon laquelle plusieurs jeunes filles auraient disparu dans les salons d'essayage de commerçants juifs de la ville d'Orléans.



L'une des plus belles opérations de manipulation de l'information par un État étranger, en l'occurrence l'Allemagne, reste l'affaire de la dépêche d'Ems : Bismarck souhaitait faire la guerre à la France pour parachever l'unité allemande sous la domination prussienne. Mais il ne voulait pas la déclencher le premier. Le chancelier récrivit donc une dépêche qui relatait un fait : le *Kaiser* Guillaume I<sup>er</sup> avait repoussé trois demandes d'entretien de l'ambassadeur de France. Bismarck réécrit la dépêche, en durcit le ton, donnant à penser que l'ambassadeur avait été gravement humilié. Les Français s'indignent et dans la foulée l'Assemblée nationale vote les crédits pour la mobilisation. Deux mois après, l'Empire s'effondre à Sedan. Bismarck a gagné.

Fausse information, manipulation, désinformation, le XX<sup>ème</sup> siècle en verra un festival. De tous bords.

Les journaux ne sont pas les derniers à les propager. Certains sont financés par des puissances d'argent. Comme aujourd'hui. Je pense au *Temps*, ancêtre du *Monde*. L'information économique et financière, sous la III<sup>ème</sup> et même la IV<sup>ème</sup> Républiques, était bien souvent biaisée, orientée dans le sens de certains intérêts ; d'autres journaux se spécialisaient dans les fausses nouvelles sensationnalistes pour vendre du papier, comme aujourd'hui des sites attirent le chaland et la pub avec des infos biaisées. Il en fut ainsi de l'annonce de la traversée de l'Atlantique par Nungesser et Coli<sup>3</sup>. Fausse information.

Plus proche de nous, en 1981, une journaliste du *Washington Post* remporte le Pulitzer avec les confessions d'un enfant drogué... un pur produit – talentueux – de son imagination. Ce furent aussi les faux charniers de Timisoara.

La manipulation de l'information est monnaie courante pour les journaux dits d'opinion. Pour *L'Humanité*, le petit père des peuples, Staline, était un Dieu vivant. Mais pour les journaux de droite et atlantistes, l'idée que la CIA puisse fomenter des complots, des assassinats ou financer des syndicats comme FO, était une fausse information diffusée par les communistes. Et pourtant c'était

---

<sup>3</sup> Charles Nungesser et François Coli, répondant à une offre de récompense à qui traversera pour la première fois l'Atlantique Nord en avion décollent le 8 mai 1927 du Bourget à bord de leur biplan Levasseur, baptisé « L'Oiseau blanc ». L'avion est signalé aux abords de Terre-Neuve et, sur la foi d'une fausse dépêche, un journal parisien du soir, *La Presse*, se hasarde à annoncer leur arrivée à New York. Mais c'est en vain que l'on guette les deux aviateurs. À Paris, les badauds, scandalisés, saccagent les locaux de *La Presse*.

vrai et cela l'est – peut-être – encore. Il suffit de lire les révélations d'Edgar Snowden.

Passons sur les grandes énigmes de l'histoire, l'assassinat de Kennedy. Les thèses en faveur du complot, mêlant mafia, CIA, Texans, avec la bénédiction de Edgard Hoover, semblent aussi sinon plus crédibles que la version toujours officielle du tueur isolé.

Je serais donc tenté de ne voir dans ces *fake news* qu'un phénomène inhérent à la nature humaine. Simplement avec Internet, les réseaux sociaux, l'information planétaire et instantanée, on a changé une fois de plus de dimension. La rumeur, la fausse nouvelle ne se développent plus à la vitesse de l'homme à cheval, du bateau à vapeur ou du chemin de fer, ni même à la vitesse de l'avion, elles se déplacent à la vitesse de l'électron. C'est, pour reprendre le bon mot d'un parlementaire, le « café du commerce planétarisé ». Instantané.

Les réseaux, les blogs, y compris les plus délirants ne datent pas d'aujourd'hui. Internet, on le sait, c'est le meilleur et le pire. Comme toute nouvelle technologie. Alors pourquoi cet affolement, cette volonté de légiférer, de traquer les *fake news*, qui mettraient en péril nos démocraties.

Je constate que cela correspond très exactement à deux événements imprévus. Imprévus par les grands médias et par les classes politiques au pouvoir : le Brexit et l'élection, impensable hier, de l'abominable Trump.

Mais oui, mais c'est bien sûr ! Si les Anglais et les Américains ont mal voté, c'est parce l'on a orienté leur vote *via* les réseaux sociaux. Et ceux qui ont orienté ce vote sont... les méchants Russes. Cela aurait pu être les Chinois, mais les Russes c'est plus facile. Et puis on ne prête qu'aux riches.

Alors soyons clairs. Ni les Russes ni les Chinois ne sont des modèles du genre ; la désinformation, la manipulation, ils connaissent et ils pratiquent. Tout comme nous, ou plutôt comme les Anglo-Saxons. Parce que nous Français avons abandonné depuis longtemps l'information comme moyen d'influence sur l'étranger. Mais c'est une autre histoire qui mériterait presque un colloque.

J'attends donc toujours que la grande presse dite sérieuse fasse les enquêtes de fond sur ce qui s'est réellement passé en Ukraine à Maïdan en 2014 avec le rôle des ONG proches de George Soros, des Américains et de certains Géorgiens.

Si les Anglais ont voté le Brexit ce n'est pas à cause d'une fausse information sur les avantages financiers d'une sortie de l'Europe, c'est d'abord et avant tout pour des raisons sociologiques, pour un sentiment de déclassement de la

province par rapport à Londres, pour un « ras-le-bol » vis à vis de l'immigration des pays d'Europe de l'Est. Des raisons que l'on retrouve aujourd'hui dans la plupart des pays européens.

Si Donald Trump a été élu, ce n'est pas à cause des Russes, mais bel et bien parce que Hilary Clinton était une mauvaise candidate, mal aimée. Ce qui lui a fait du mal, c'est la publication par *Wikileaks* de vrais documents, avec le piratage des boîtes mails du Parti démocrate montrant comment la hiérarchie du parti avait avantagé Hilary Clinton au détriment de Bernie Sanders.

Si Trump a été élu, c'est parce qu'il a mené une campagne très habile - nous en avons déjà parlé ici - misant sur les *swings states* et en utilisant les algorithmes de Palantir Technologies<sup>4</sup> et de Cambridge Analytica<sup>5</sup> pour cibler les électeurs qui pouvaient faire la bascule dans ces États. Et les Russes au départ n'y sont pour rien. Ajoutons que Trump a misé sur le même sentiment de déclassement de la classe moyenne blanche et provinciale alors que Clinton avait misé sur les minorités.

Méfions-nous donc des lois de circonstances qui s'appuient sur des impressions, des sentiments, des on-dit.

Comme d'autres, j'ai suivi d'assez près la dernière campagne électorale.

Il est vrai qu'une rumeur avait couru sur le candidat d'En Marche sur de supposées relations avec Mathieu Gallet. Rumeurs reprise par un site russe. Mais pas seulement. On comprend que le président ait été outré. Pour ma part je pense que l'étalement des vie privées n'est pas un progrès de la démocratie. *A fortiori* quand c'est faux. Dans le cas présent la rumeur avait une origine bien française, bien parisienne, bien identifiée et faisait partie des calomnies malheureusement habituelles dans toute campagne électorale.

Il faudrait donc légiférer contre la manipulation de l'information qui est un danger pour nos démocraties car elle orienterait l'opinion, fabriquerait l'opinion sur la base de fausses informations.

---

<sup>4</sup> Palantir Technologies, entreprise de services et d'édition logicielle spécialisée dans l'analyse des *Big data* ou mégadonnées, travaille pour la communauté du renseignement des États-Unis ainsi que pour différents acteurs du système de défense américain.

<sup>5</sup> Cambridge Analytica (CA) est une société de communication stratégique, filiale des Strategic Communication Laboratories, créée en 2013, qui utilise des outils d'exploration et d'analyse des données.

La fabrique de l'opinion là aussi n'est pas un phénomène nouveau et n'est pas liée au développement des réseaux sociaux.

On pourrait citer la fabrique de fausses preuves en 2003 pour justifier l'intervention en Irak.

Mais je voudrais m'arrêter sur un sujet dont nous avons souvent débattu ici, l'euro, l'Europe. Et pourrait-on ajouter, l'immigration.

S'interroger sur les effets pervers de la monnaie unique, sur notre économie, notre industrie n'avait pas droit de cité dans la plupart des grands médias et chez les journalistes économiques. Il y avait – un peu moins aujourd'hui – une pensée unique, une *doxa* : il n'y avait pas d'autre alternative. Le journaliste économique, s'il voulait faire carrière, devait adhérer au dogme. Et être coopté par un système médiatique étroitement lié au monde de la communication, aux grandes entreprises. Sinon il végétait.

En 2005, Éric Fottorino, directeur de la rédaction du *Monde*, qui sentait monter le « non », avait demandé au service politique de faire une enquête sur les « nonistes » et leurs idées. Refus du chef du service car non seulement les « nonistes » ne pouvaient pas gagner, mais on ne devait pas parler d'eux ni de leurs arguments. Non, la fabrique de l'opinion ne date pas d'aujourd'hui, ni des *fake news* ni des Russes.

Plus de cinquante ans de métier me permettent de relativiser les choses et de m'opposer à cette proposition de loi de circonstances. Nous croulons déjà sous les législations, les lois, décrets, circulaires. Avant d'en rajouter, utilisons déjà ce qui existe et qui finalement ne fonctionne pas si mal.

Le référendum de 2005 marque incontestablement une rupture de la confiance entre une bonne partie de l'opinion, la classe politique et les médias traditionnels. Résultat : avec l'arrivée des réseaux sociaux, des blogs, l'information, vraie ou fausse, est venue d'ailleurs. Beaucoup ont pris l'habitude d'aller chercher une autre information, une information alternative. Pour le meilleur et pour le pire.

Consulter ces sites fait désormais partie aussi du métier de journaliste. Car, disons-le clairement, l'information officielle, produite par les pouvoirs quels qu'ils soient, est une information contrôlée. C'est tout le travail des communicants. On ment par omission, on pratique le *off* anonyme qui permet de diffuser sa version des faits. Difficile aujourd'hui pour le journaliste de faire le tri. Les réseaux nous apportent aussi des informations auxquelles hier nous n'avions pas accès. Les frappes françaises en Syrie n'ont pas eu les performances

que l'on nous avait annoncées de prime abord. C'est grâce aux réseaux que l'on a appris quelques jours après les « couacs » sur les missiles tirés depuis les frégates.

En Allemagne les difficultés d'Angela Merkel datent des événements de Cologne. Les harcèlements sexuels pratiqués lors de la nuit de la Saint Sylvestre par des jeunes immigrés ont été d'abord niés par les autorités et les grands médias. Tout comme ces mêmes médias ont minimisé, voire passé sous silence, la mise en esclavage sexuel par des réseaux pakistanais de milliers de jeunes adolescentes pauvres et blanches dans deux villes anglaises.

Il n'y a donc pas, d'un côté, les bons journalistes qui travaillent dans les grands médias et, de l'autre, les mauvais, les obscurs, qui œuvrent sur des sites, des blogs. Il y a tout simplement une profession décrédibilisée, financièrement déstabilisée, qui a de plus en plus de mal à faire correctement son métier.

Ce que l'opinion publique attend – ou est en droit d'attendre – des médias quels qu'ils soient, c'est une information équilibrée. Une info où le journaliste ou le blogueur expose les thèses en présence et, à l'occasion, fait part de ses doutes sur telle ou telle explication. Une info remise le plus souvent possible en perspective en faisant abstraction si possible des émotions du moment, des modes du moment. Ainsi on ne peut pas être journaliste sans connaître l'histoire. Et il faut éviter de réécrire cette histoire avec les yeux et les modes d'aujourd'hui. D'autant que l'expérience nous apprend que notre monde n'est pas binaire, en noir ou en blanc. Il y a toutes ces zones grises, avec un peu de vrai et un peu de faux, et avec ce poids de la communication omniprésente qui dérive souvent vers de la désinformation.

Pour terminer j'évoquerai précisément un sujet d'actualité que je connais un peu... Alstom<sup>6</sup>.

Lorsqu'en juin 2014 le gouvernement, les entreprises concernées, Alstom et General Electric présentent à la presse, à l'opinion et aux parlementaires, la vente à General Electric des activités énergie d'Alstom, on nous parle de « mariage entre égaux ». Et on nous explique qu'il y aura des co-entreprises à 50/50. Il faudra quelques mois pour découvrir que c'était le type même de la *fake news*. Pas de mariage entre égaux, des co-entreprises à 51/49 et, dans quelques semaines, GE en détiendra 100%! Oui, une belle *fake news* et je

---

<sup>6</sup> Jean-Michel Quatrepoint est l'auteur de *Alstom, scandale d'État* publié en 2015 aux éditions Fayard.

voudrais savoir si la prochaine loi permettra de poursuivre devant les tribunaux tous ceux qui ont participé à cette manipulation de l'information.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci à Jean-Michel Quatrepoint pour ce développement sur l'histoire de la désinformation.

Il est vrai que le formatage de l'opinion, qui est encore autre chose, ne date pas d'hier. « *La fausse nouvelle est le miroir où la 'conscience collective' contemple ses propres traits.* », écrivait Marc Bloch dans *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*<sup>7</sup>. C'est-à-dire que les fausses nouvelles ne surgissent jamais par hasard, elles éclosent lorsque le terrain a été préparé.

Un fait nouveau est intervenu cependant, sur lequel on n'a peut-être pas eu le temps de réfléchir suffisamment, c'est l'accélération de l'information à travers les réseaux sociaux. L'information tombait de haut en bas, aujourd'hui elle se réalise de manière horizontale, à la vitesse de la lumière : les fausses nouvelles, les rumeurs, peuvent circuler avec une extrême rapidité. Ce fait nouveau implique-t-il une adaptation de notre dispositif législatif ? Je rappelle qu'il existe une loi sur la liberté de la presse qui date du 29 juillet 1881.

Comme cette affaire va être traitée dans nos débats, nous avons pensé à inviter Madame Naïma Moutchou, députée LREM du Val d'Oise et rapporteuse au nom de la commission des Lois de la proposition de loi relative à la lutte contre les fausses informations<sup>8</sup>.

Nous allons vous écouter, Madame, avec beaucoup d'intérêt.

---

<sup>7</sup> article publié en 1921 dans la Revue de synthèse historique.

<sup>8</sup> Le document peut être consulté sur le site de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rapports/r0974.asp>.

*Sur la proposition de loi visant à lutter contre la manipulation de l'information*

Je suis effectivement rapporteure d'une proposition de loi qui vise à lutter contre la manipulation de l'information, loi que je considère être fondatrice en la matière.

C'est une loi adaptée à notre temps et c'est une loi nécessaire.

Depuis le temps de l'imprimerie, depuis la grande loi sur la liberté de la presse de 1881, le monde a beaucoup changé. Aujourd'hui, des millions d'internautes à travers le monde peuvent, en quelques clics, répondre, diffuser, critiquer, transmettre des photos ou des articles. L'essor des nouvelles technologies, en particulier des réseaux sociaux, a amplifié le phénomène. Même si la rumeur est « le plus vieux média du monde<sup>9</sup> », les fausses informations et leur diffusion ont aujourd'hui un tout nouveau sens. On les observe sous un tout nouveau jour et c'est cette propagation exponentielle, virale, contre laquelle nous souhaitons aujourd'hui agir.

L'actualité nous a démontré, tant au moment des élections présidentielles américaines que pendant le Brexit et lors de nos propres élections, qu'un certain nombre de fausses informations étaient susceptibles d'influencer le score de l'élection, en tout cas de malmener le débat. Le droit à une information claire et transparente pour tous les électeurs est un droit fondamental. Dans un pays comme le nôtre, dans un État de droit, dans une grande démocratie, on ne peut pas supporter des intrusions, notamment extérieures, qui viendraient déstabiliser le processus démocratique qu'on a mis des siècles à mettre en place.

Voilà l'objectif, l'esprit, de cette proposition de loi.

C'est la première du genre. La France est un peu à l'avant-garde dans ce combat.

La lutte contre la diffusion des fausses informations est un enjeu extrêmement vaste. Cette proposition de loi est une première pierre à l'édifice. Elle fournit les premiers outils. En effet, nous en avons fait l'analyse, le droit aujourd'hui ne couvre pas tous les angles morts. Nous disposons de ce que l'on appelle l'action

---

<sup>9</sup> *Rumeurs : le plus vieux média du monde*, titre d'un ouvrage publié en 1987 par Jean Noël Kapferer aux éditions du Seuil.

en diffamation et de la « procédure de fausse nouvelle »<sup>10</sup> qui date de 1881. Mais ces deux systèmes ne permettent pas de couvrir toutes les situations. C'est pourquoi, avec cette proposition de loi, nous avons pensé notamment à la création d'un nouveau mécanisme : un nouveau juge des référés qui interviendrait dans un délai de 48 heures, en période électorale, uniquement dans les élections à enjeu national, pour stopper la diffusion de fausses informations. Il ne s'agit pas de bloquer toutes les fausses informations car la liberté de la presse, celle des journalistes en la matière, sont des principes constitutionnels. Avocate en droit de la presse ayant exercé pendant neuf ans au barreau de Paris, je sais la valeur de ces grands principes. D'ailleurs tout mon fil rouge pendant l'examen de cette proposition de loi a consisté à mettre en balance le droit pour les citoyens d'avoir une information honnête *et* la liberté d'expression. Le cadre du juge des référés serait donc délimité, très circonscrit. Il n'interviendrait qu'en cas de diffusion massive et artificielle de fausses informations. En effet, nous voulons lutter contre les systèmes robotisés. Nous avons constaté l'intrusion de personnes extérieures par ces nouveaux systèmes qu'utilisent beaucoup les réseaux sociaux, les « fermes à clics » (« *click farms* »)<sup>11</sup> et les « *bots*<sup>12</sup> » par exemple.

Selon cette proposition de loi, le juge des référés n'intervient que pendant la période électorale et uniquement si la fausse information est de nature à altérer le scrutin. Enfin, il n'intervient que si la fausse information est diffusée de manière intentionnelle, c'est-à-dire avec la conscience, au moment où on la diffuse, qu'il s'agit d'une fausse information. Ce sont donc ceux qui diffusent avec une intention de nuire que nous visons.

---

<sup>10</sup> Article 27 de la Loi du 29 juillet 1881 : « *La publication, la diffusion ou la reproduction, par quelque moyen que ce soit, de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers lorsque, faite de mauvaise foi, elle aura troublé la paix publique, ou aura été susceptible de la troubler, sera punie d'une amende de ...*

*Les mêmes faits seront punis de ... d'amende, lorsque la publication, la diffusion ou la reproduction faite de mauvaise foi sera de nature à ébranler la discipline ou le moral des armées ou à entraver l'effort de guerre de la Nation. »*

<sup>11</sup> Ces « fermes à clics » (souvent sises dans les pays en voie de développement) sont des lieux secrets où les travailleurs, payés une misère, sont chargés de *liker*, de rédiger de faux avis positifs ou de cliquer sur une application pour lui permettre de remonter dans les classements de l'Apple Store ou du Google Play.

<sup>12</sup> On appelle « *bots* » des interlocuteurs qui sont en réalité des robots.



Je vous parle du juge des référés parce que c'est ce dont les médias ont le plus parlé. On parle aussi du risque de censure, qui n'existe pas, je suis là pour en parler avec vous. Mais cette proposition de loi prévoit d'autres dispositions, la plus importante étant la nécessaire coopération avec les plates-formes qui aujourd'hui jouent un rôle essentiel, déterminant, dans la diffusion des fausses informations. Cette proposition de loi les contraint à être plus transparentes.

Pendant les périodes électorales, elles devront donner l'identité des annonceurs qui les payent pour avoir des publicités et annoncer combien ces annonceurs les payent.

Elles devront aussi, de manière permanente, avoir un représentant légal basé en France. En effet, ces plates-formes sont fuyantes et refusent de coopérer. Soit elles ne répondent pas au téléphone, soit elles se cachent derrière des entreprises basées au Lichtenstein, aux Bahamas ou ailleurs. Il est donc impossible d'entrer en communication avec elles. On les obligera demain à avoir un représentant légal, un contact basé en France. C'est une énorme avancée.

Un vrai devoir de coopération avec les hébergeurs, les fournisseurs d'accès à Internet, est aussi à mettre en place. La proposition de loi prévoit de développer les chartes pour introduire, même en matière virtuelle, un comportement honnête sur les réseaux sociaux.

Nous insistons beaucoup sur le volet éducatif parce que le comportement humain est au centre de la fausse information. Je crois nécessaire aujourd'hui d'introduire dans les programmes scolaires un apprentissage permettant aux plus jeunes de reconnaître une fausse information, d'appréhender les réseaux sociaux et leur fonctionnement, de développer un sens de l'autocritique. Nous sommes en train de faire ce travail avec Monsieur Blanquer, ministre de l'Éducation nationale. Je crois que cela doit être intégré durablement. Des ateliers sont expérimentés dans quelques établissements. J'ai participé à un atelier de ce type vendredi dernier dans ma circonscription. C'est extrêmement instructif. 90 % des enfants de 9 ou 10 ans ont aujourd'hui un téléphone portable en accès libre sans contrôle parental, y compris parfois la nuit. Ils s'informent beaucoup sur Internet, ils échangent constamment entre eux, en dehors de tout contrôle, contrôle des parents ou contrôle des instituteurs. C'est donc une vraie question.

Voilà globalement le sens, la portée de cette proposition de loi, qui est un premier outil dont on s'arme. Il y a d'autres débats à avoir à l'échelle

européenne sur une vraie gouvernance, une autorégulation des plates-formes et sur l'éducation aux médias, qui me semble primordiale.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Madame Moutchou, de cet exposé clair et précis.

Je donne la parole à Natacha Polony.

NATACHA POLONY

*Comment la société médiatique encourage le peuple à se dessaisir du pouvoir*

Merci, Madame la députée, de cet exposé.

Vous nous parlez de la coopération avec les plates-formes et de la façon dont on peut responsabiliser celles-ci. Je pense en effet qu'il y a là un enjeu et on ne peut que se réjouir qu'enfin les pouvoirs publics en Europe prennent conscience de la toute-puissance des GAFAM et du danger qu'ils peuvent constituer pour la démocratie. De ce point de vue je pense que peu ici vous contrediront.

Était-il nécessaire pour autant d'élargir le sujet de cette proposition de loi et de définir tel que cela a été fait la notion de fausse nouvelle ?

Là est le sujet puisque le volet de responsabilité des plates-formes fait à peu près l'unanimité pour ce que j'ai lu de l'ensemble des commentaires dans la presse. C'est tout le reste qui doit nous poser des questions.

Jean-Michel Quatrepoint a montré que l'expression *fake news*, d'apparition récente, est un objet médiatique dans le sens où il est devenu une réalité par l'usage qu'en faisaient les médias. S'il a été popularisé par Donald Trump, il est surtout né en parallèle avec l'ascension de Donald Trump et avec ce qu'on peut appeler des insurrections par le vote. Le Brexit comme l'élection de Donald Trump sont des insurrections dans le sens où les peuples s'en sont emparés pour protester contre un système dont ils ont l'impression qu'ils n'ont pas voté pour qu'il advienne mais qu'il leur est imposé de l'extérieur. L'accusation, portée par l'ensemble des médias dominants, selon laquelle il y aurait eu, par exemple du

côté des pro-Brexit, un déferlement de *fake news* est absolument effarante dans la mesure où comme dans toute campagne électorale on a vu des excès des deux côtés. Il faut se souvenir que les anti-Brexit promettaient en cas de vote du Brexit rien moins que des pluies de sauterelles : un effondrement de l'économie, une situation absolument dramatique pour les entreprises anglaises et diverses autres catastrophes dont on peut dire qu'elles ne se sont pas produites. En tout cas il y avait un léger excès dans la façon dont c'était annoncé. Nous aurons tous compris que cela permet de dénoncer tout ce qui ne va pas dans le sens de l'acceptable. C'est pour cette raison que la notion de *fake news* n'est jamais véritablement définie.

Que désigne-t-on par *fake news*? Qu'est-ce qu'une information contrefaite ?

La fausse rumeur surgie en fin de campagne sur le compte détenu au Panama par Emmanuel Macron en est une, évidemment.

Mais peut-on mettre sur le même plan ce genre de rumeur et, par exemple, les proclamations de Donald Trump se situant lui-même pendant la campagne américaine dans l'ordre des « vérités alternatives » ? En fait, en parlant de « vérités alternatives », il conteste ce qui, pour lui, relève de vérités supposées, imposées par des médias (qui, aux États-Unis, lui sont hostiles à 90 %).

C'est donc le terme « vérité » qui pose problème.

De même, peut-on parler de *fake news* quand un chiffre faux est déployé par un politique ? Nous voyons aujourd'hui se développer, à l'excès sans doute, ce qu'on appelle le *fact checking* qui se fait fort de lutter, en analysant les chiffres, contre les *fake news* qui représentent un danger pour la démocratie. Il y a longtemps que les politiques manipulent les chiffres ! Churchill lui-même disait qu'il ne croyait qu'aux statistiques qu'il avait lui-même falsifiées. Cette foi absolue en les chiffres relève d'une tendance à la mise en équation du monde et, finalement, d'une illusion de scientificité qui, parce qu'elle révèle une évolution de la nature même de la démocratie, devrait être analysée. Tout se passe comme si le politique pouvait se résumer à des équations, à des nombres, et consistait à choisir les nombres qui conviennent.

La question des *fake news* révèle une évolution de nos démocraties qui mériterait tout de même qu'on s'y attarde.

De quels chiffres les *fact checking* des différents journaux traitent-ils exactement ? Par exemple, on nous présente l'élection de partis dits « populistes » en Italie comme résultant de l'excès et de l'hystérisation du débat.

L'Italie a accueilli 16 000 personnes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018... il est donc absolument excessif de focaliser sur cette affaire de migrants ! Mais on peut, en face de ce nombre parfaitement exact, poser un autre nombre : l'Italie a vu passer 700 000 personnes depuis 2013, dont 150 000 personnes recueillies par l'opération *Mare Nostrum*, quand l'armée italienne allait recueillir des naufragés abandonnés en mer par des passeurs. Sur ce genre de sujet, on voit bien à quel point les chiffres peuvent être en permanence sortis de leur contexte, voire modifiés. J'ai entendu hier encore ce genre d'argument sur un plateau de télévision : le solde migratoire n'a pas augmenté depuis 1945, pourquoi donc s'affoler en mettant en avant la question migratoire en Europe ? D'abord, le solde migratoire a augmenté depuis 1945. Et surtout qu'est-ce qu'un solde migratoire ? A quel moment définit-on les réalités très diverses que cache ce simple chiffre ?

Baptiser tous ces éléments « *fake news* » relève en fait d'une manipulation idéologique. Il s'agit d'envoyer un message : de méchants démagogues manipulent les foules. C'est une façon d'attribuer les insurrections démocratiques à la bêtise de masses incultes qui se laissent tromper par ce genre de démagogues. Jean-Michel Quatrepoint le rappelait, on a trouvé le méchant absolu, c'est la Russie qui, certes, est grande pourvoyeuse de *fake news* mais qui n'est pas la seule. En l'occurrence, en effet, ce n'est pas la Russie qui a truqué les élections aux primaires démocrates, ce qui a fait perdre Hillary Clinton. En revanche personne n'évoque cet article récent du *New York Times* qui expliquait que les manipulations d'opinion de la part du Parti républicain pendant la campagne américaine ne venaient pas des Russes mais avaient été réalisées avec le concours d'Israël et de l'Arabie saoudite.

Bref, il s'agit de prendre du recul sur ce que signifie ce terme et surtout sur ce qu'il essaye de masquer. Le texte de la proposition de loi définit *fake news* comme : « *toute allégation ou imputation d'un fait, dépourvue d'éléments vérifiables de nature à la rendre vraisemblable* ». Qu'appelle-t-on « *éléments vérifiables* » ? Que signifie le terme « *vraisemblable* » ?

Tout cela a été calibré pour des *fake news* du type des rumeurs ayant frappé Emmanuel Macron, qui rentrent en effet dans ce cadre. Et la proposition de loi permet d'y répondre.

Mais nous sommes confrontés aujourd'hui à des affirmations, des informations beaucoup plus complexes. En 1992, on nous expliquait qu'il fallait voter pour le traité de Maastricht parce que l'euro nous protégerait du chômage de masse.

Cette « information » était partout dans les journaux. De quoi nous rendre un peu dubitatifs...

La question qui mérite d'être posée est de savoir pourquoi des aberrations se développent, sont ensuite répercutées et pourquoi des citoyens *a priori* intelligents peuvent croire à des affirmations totalement infondées.

C'est un problème beaucoup plus vaste que celui de l'information, c'est la question de la crise de la rationalité. Aujourd'hui, les sociétés démocratiques mettent en avant les droits individuels. L'extension des droits individuels est désormais le fondement de nos démocraties au point de rendre impossibles l'imposition de règles communes mais aussi les vérités universelles. Dans certaines universités américaines, à l'entrée de certains cours, des affiches avertissent les étudiants que le contenu des cours pourrait éventuellement choquer leurs convictions. On parle là par exemple de cours sur le darwinisme qui pourraient sembler choquants à des gens adhérant à des théories créationnistes. Quand on en arrive là, au nom de la défense des droits individuels et de l'identité de chacun, même les vérités universelles n'ont absolument plus de sens ! Ce n'est plus la rationalité qui prévaut.

Or toutes les théories de la communication montrent que, même dans une société fondée sur la rationalité, les individus ont spontanément tendance à croire ce qui va dans le sens de leurs préjugés. Ils n'entendent même pas le discours inverse. Les milliers de tests effectués vérifient que le cerveau humain a tendance à trier les informations.

C'est tout le travail de l'éducation de lutter contre cette tendance naturelle.

Pendant le quinquennat de François Hollande, de fausses informations ont circulé *via* les réseaux sociaux à propos de Najat Vallaud-Belkacem : elle se serait appelée en fait Claudine Dupont et s'était fait appeler Najat Vallaud-Belkacem pour profiter d'une sorte de discrimination positive. Qui peut décemment croire ce genre de choses ? Et pourtant des gens à peu près éduqués ont cru à cette information et l'ont diffusée. Dans certains milieux de droite très hostiles à la politique de Najat Vallaud-Belkacem, certains s'interrogeaient sincèrement. Cela relève *a priori* de l'aberration, pourtant cela se propage.

Selon d'autres « informations », Najat Vallaud-Belkacem voulait imposer l'apprentissage de l'arabe. Une vague information sur le fait que, dans certaines écoles primaires, des cours d'arabe pouvaient éventuellement être donnés dans ou hors du cadre des ELCO (Enseignements langues et cultures d'origine) s'est transformée en : « *Najat Vallaud-Belkacem veut imposer l'apprentissage de*

*l'arabe...* ». Là aussi des gens y ont cru sincèrement, sans vérifier la validité de l'information.

En revanche, parmi les fausses informations dénoncées à l'époque par la ministre, fut inclus le débat autour des « ABCD de l'égalité »<sup>13</sup>. L'Éducation nationale voulait promouvoir la théorie du genre à l'école, avançaient certains, déclenchant des réactions scandalisées : « *Complètement faux ! Délire complotiste ! D'abord il n'existe pas de théorie du genre...* ». Mais si le « genre » est un concept, il est développé par une théorie sociologique et on peut donc, *a priori*, parler d'une théorie. On trouvait d'ailleurs sur le site de l'Éducation nationale et de certains syndicats des liens et des références à des listes de lectures conseillées aux professeurs, parmi lesquelles le célèbre « *Papa porte une robe*<sup>14</sup> ».

C'est là où les choses deviennent beaucoup plus compliquées. Comment passer à un débat à peu près rationnel quand tout est mis dans le même sac pour dénoncer de supposées fausses informations ?

La question à se poser est de savoir comment des individus à peu près rationnels et à peu près éduqués peuvent croire à ce genre de choses sans aller chercher la source de l'information.

Sans doute faut-il pour y répondre remonter à la défiance absolue à l'égard des médias qui, peu à peu, s'est emparée des citoyens. En France, cette défiance s'est illustrée lors du référendum constitutionnel de 2005 où 90 % des médias officiels, délaissant leur travail d'analyse pour prêcher le bien, avaient fait campagne ouvertement pour le « oui ». La confiance qui pouvait exister entre le peuple et les médias s'est alors rompue. Le discours religieux de certains médias, qui se croient investis d'une mission, détruit petit à petit la possibilité même d'une information qui soit crédible aux yeux du peuple.

Un autre exemple, antérieur au référendum de 2005, montre à quel point certains médias ont pris l'habitude d'expliquer aux gens qu'ils ne voient pas ce qu'ils voient. C'est la fameuse question du « niveau qui monte » à l'école. Quand j'ai débuté dans le journalisme en 2002, il était impossible de ne pas dire que le niveau montait. C'était une vérité absolue. Tout cela d'ailleurs avec la

---

<sup>13</sup> Ressources pédagogiques pour l'égalité entre filles et garçons.

<sup>14</sup> *Papa porte une robe* est un livre-CD édité au Seuil Jeunesse sous la direction de Jacques Bienstock, écrit et mis en image par Piotr Barsony sur une musique du groupe Bumcello.

complicité du ministère de l'Éducation nationale qui, à travers la direction de l'Évaluation et de la Prospective, fournissait des chiffres : des rapports indiquaient que l'augmentation du taux de réussite au baccalauréat et le doublement du nombre de bacheliers entre 1985 et 1995 attestaient que le niveau montait ! Jeune journaliste, mue par l'intuition que si tant de gens pensaient qu'il y avait un problème, on pouvait creuser, enquêter, j'avais commencé à interroger des gens qui contestaient la hausse du niveau. À ce moment-là, il était impossible d'évoquer cela dans les journaux. Des confrères journalistes m'avaient expliqué qu'il était aberrant de dire et d'écrire des choses pareilles et m'avaient reproché de ne pas m'être appuyée sur des sources fiables. J'étais allée voir, entre autres, les membres de l'association « Sauver les lettres<sup>15</sup> » qui faisaient passer les mêmes dictées à quinze ans d'intervalle, voire des dictées plus anciennes, et constataient une baisse terrible du niveau de l'orthographe et, pis encore, de la maîtrise de la langue. On m'avait expliqué que mes interlocuteurs n'étaient ni légitimes, ni représentatifs et que je devais m'adresser aux sources officielles... Quand le journalisme atteint ce niveau, comment s'étonner que les gens recherchent des discours alternatifs ? D'ailleurs, l'association « Sauver les lettres » n'existait que parce que des professeurs de toute la France, excédés, faute d'avoir accès aux médias, s'étaient réunis à travers Internet pour essayer de produire une pensée autre. De même, au moment du référendum de 2005, Étienne Chouard, professeur à Montpellier, avait acquis une certaine notoriété en faisant tout simplement le travail de décryptage du texte du traité constitutionnel... que les grands médias ne faisaient pas !

Le problème est donc celui de l'expertise officielle. Dès lors qu'on explique qu'il existe des experts, que ces experts « savent » et que les citoyens, qui eux ne « savent » pas, ne peuvent pas juger, on commence à sortir de la démocratie. Bonnes gens, passez votre chemin, c'est trop compliqué pour vous... Les problématiques actuelles, nous dit-on, sont tellement complexes qu'on ne peut pas demander aux citoyens leur avis sur des dossiers qu'ils ne maîtrisent pas. Or, en démocratie, c'est le peuple, éclairé par des savoirs universels et par la raison critique, qui détermine le bien commun. Alors la réaction épidermique des

---

<sup>15</sup> Collectif fondé en 2000, en lutte, depuis la « réforme Allègre », contre l'affaiblissement, le dévoiement, voire la disparition de l'enseignement de la langue et de la littérature, et contre une série de transformations qui ont pour conséquence une baisse graduelle des exigences et des résultats de l'école publique.

peuples, qui sentent qu'on leur ôte leur souveraineté et qui manifestent leur insurrection soit dans les urnes, soit en allant s'informer ailleurs, mérite d'être traitée.

Les délires sur le net sont la conséquence de cette confiscation de la démocratie, la conséquence d'un catéchisme déversé sur les citoyens à qui on dénie le droit d'exercer leur libre-arbitre. Alors même que la seule réponse à ces délires et à ces fausses nouvelles serait au contraire d'inciter en permanence les citoyens à exercer leur libre arbitre.

La solution n'est pas dans une loi parce que la solution n'est pas dans un peu plus de vérité officielle qui ne fera que rendre légal ce qui se pratique en permanence : imposer l'idée qu'il existe « une » vérité et qu'on n'a pas le droit de sortir de là.

La solution est sans doute dans la remise en avant de la rationalité, dans la confiance en un peuple souverain et dans le retour du politique face au discours quasi religieux selon lequel il n'existe qu'une seule bonne gouvernance.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT
-------------------------

Merci, Natacha, pour cet exposé brillant où vous posez le problème de la démocratie, de l'esprit critique du citoyen.

Madame Moutchou, appelée par ses tâches de parlementaire, est malheureusement obligée de nous quitter avant l'intervention de Monsieur François-Bernard Huyghe.

Si j'ai mon idée sur les médias et leur fonctionnement et, bien entendu, sur la désinformation, je n'ai pas de religion établie sur la question complexe des *fake news*. Mais j'ai lu un texte où Monsieur Huyghe explique que les messages qui, pendant la campagne présidentielle américaine, étaient censés manifester une opération de déstabilisation à travers la diffusion de *fake news*, de fausses nouvelles, ne représentaient que 0,06 % de la masse des messages échangés. Cet argument me paraît quand même très fort !



FRANÇOIS-BERNARD HUYGHE

... pour être tout à fait exact, on a accusé des gens payés en roubles (ce qui n'implique pas forcément Poutine) d'avoir sponsorisé des informations défavorables à Hillary Clinton pour les faire monter dans les moteurs de recherche. Il est possible que certaines informations aient été ainsi sponsorisées mais, d'après des sources américaines, ce montant représentait 0,06 % des montants sponsorisés quotidiens de *Facebook*. L'impact sur l'opinion me paraît donc un peu douteux.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Il faudrait donc une forte addiction au mal de la part des citoyens américains pour penser qu'un pourcentage aussi faible ait pu déterminer leur vote !

Madame la députée, je vous soumets cette question qui, dois-je dire, m'a ébranlé.

NAÏMA MOUTCHOU

Ce n'est pas le montant des contenus sponsorisés qui fait l'impact de la fausse information. Il suffit de quelques centaines d'euros pour financer des contenus sponsorisés, pour s'acheter des centaines de milliers de *followers*, pour s'acheter des contenus haineux. Avec 200 à 300 euros, 1000 euros maximum vous pouvez occasionner des dégâts et atteindre des centaines de milliers de comptes. Ce n'est donc pas une question d'argent.

FRANÇOIS-BERNARD HUYGHE

Il s'agit de 0,06 % du nombre d'informations. Je parlais en volume et non en argent.

Je répondrai à Madame Polony qu'il y a eu un débat sur la définition de la fausse information. Après tout on pourrait se dire entre nous que la fausse information est une information qui ne correspond pas à la réalité, pas besoin de faire de philosophie... Sauf que juridiquement c'est beaucoup plus compliqué, car la fausse information peut être un fait, une opinion, un jugement de valeur. La fausse information peut être délibérée ou elle peut être une erreur, un mensonge, une tromperie, une imprécision. Ne pas définir la fausse information, c'était laisser la capacité au magistrat de le faire lui-même, et en cela c'était une atteinte à la liberté d'expression. Il faut donner un cadre, il faut délimiter, c'est là qu'on protège la liberté d'expression.

Par ailleurs, la définition que Madame Polony a citée était celle de la première mouture, qui a évolué. Aujourd'hui, le texte qui a été voté à l'Assemblée nationale (nous en sommes à la moitié du parcours) définit la fausse information comme « *l'imputation ou l'allégation d'un fait de nature trompeuse ou inexacte* » (ce qui exclut les opinions et les jugements de valeur). Cette formulation cadre et précise quel était l'objectif. J'ai réalisé des dizaines et des dizaines d'auditions et je peux vous dire que cela correspond à une demande des acteurs de terrain : Mais contre quoi voulez-vous lutter en réalité ? On voit bien ce qu'est une fausse information mais juridiquement c'est beaucoup plus nuancé et cela nécessite une extrême attention. C'est ce qui nous a motivés.

Je déplore que le débat technique n'ait pas eu lieu. Seules les prises de position politiciennes, les postures, ont été reprises dans les médias. Mais quand, chaque fois qu'on m'en donne l'occasion, je m'exprime sur le sujet et explique ce que nous avons voulu faire, je constate que ces explications rassurent et apaisent. Je vous rappelle que la loi de 1881, qui est aujourd'hui notre monument, notre bible de la liberté de la presse, avait aussi beaucoup défrayé la chronique et fait l'objet de discussions extrêmement véhémentes, ce qui est normal car il s'agit de sujets extrêmement abrasifs. Je suis tombée sur le plaidoyer d'un avocat général qui, dix ans après l'adoption de la loi, soutenait qu'il fallait abroger cette loi abominable !

C'est aussi un sujet nouveau. C'est normal qu'il suscite des craintes mais je peux vous assurer que c'est une proposition de loi raisonnable, responsable, qui mesure les équilibres. Je ne peux pas développer davantage.

Je vous remercie encore, Monsieur le président, de votre invitation. Je serais ravie de revenir vous parler de cette loi et vous prie de m'excuser de devoir vous quitter.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Madame la députée.

Nous allons poursuivre notre réflexion. Le sujet est d'importance. Il en va de la liberté, de la démocratie.

Je me tourne vers François-Bernard Huyghe et le prie d'excuser le procédé un peu cavalier que j'ai utilisé... pour valoriser son argumentation.

FRANÇOIS-BERNARD HUYGHE

*Désinformation et absence de lecture critique du pouvoir. Citoyenneté et information.*

Je pourrais vous donner d'autres arguments. Une grande partie de mon argumentation vient d'ailleurs des universités américaines.

Ce matin, j'étais à Tolède pour un séminaire intitulé : « *La guerre hybride, le mensonge comme arme et la vérité comme victime* ». A la tribune, siégeaient un peu plus de généraux otanistes qu'à celle-ci... où je me sens donc plus à l'aise.

Le problème est-il celui des *fake news* ou celui de la peur, de l'exploitation idéologique de ces *fake news* ?

Cela tourne autour de quatre questions très simples :

1. Quelle définition minimaliste des *fake news* pourrait-on accepter ?
2. Est-ce un phénomène nouveau ? Après tout, Popper disait que l'homme est un singe menteur et on trouve dans la Bible une histoire de *fake news* à propos de pommes et de serpents ... Donc l'histoire est ancienne.
3. Est-ce efficace au point de faire élire Trump ou de produire le référendum catalan ? Vous vous doutez de ma réponse.

#### 4. Que pourrait-on faire ?

1. Le terme *fake news* a une date d'apparition certaine : 2016. Cet anglicisme vient d'un mot d'argot qui signifie « fabriqué ». Un *fake jewel* est un faux bijou, une contrefaçon, il n'est pas vraiment en or. Il y a donc l'idée de « fabrication ». Je ne verrais aucun inconvénient à employer le très beau mot de « forgerie » mais il est hélas tombé en désuétude. *Fake news* fait partie d'une cinquantaine d'anglicismes et de concepts qui sont arrivés en vol serré depuis quelques années, comme *Post-Truth*, *Weaponization of information*<sup>16</sup>, *Fact-checking*<sup>17</sup>, *Sharp power*<sup>18</sup>, *Bullshit*<sup>19</sup>, etc. C'est un peu mon métier, j'en ai donc compilé cinquante – qu'emploient beaucoup mes généraux espagnols – dans un petit glossaire.

Ce mot est donc arrivé à une époque bien précise, avec un lien évident avec l'élection de Trump, le Brexit, les fantasmes sur la Russie, le populisme, les réseaux sociaux... et avec tout un appareillage intellectuel d'outre-Atlantique et des centres de production que l'on connaît bien (auteurs, *think tanks* etc.).

Je n'aurais rien contre le fait d'utiliser l'anglicisme *fake news* si on l'employait dans le même sens que l'excellente loi de 1881 qui punit la « fabrication » de fausses nouvelles. « Fabriquer » suppose une intention, une action (retoucher une image sur photoshop, raconter un événement dont on sait qu'il n'a pas eu lieu...). Le problème est qu'on va très vite sortir de cette définition de la fausse nouvelle pour la confondre avec les manifestations d'opinion, avec le processus

---

<sup>16</sup> *Weaponization (of information)* : transformation de l'information en arme (ah, bon ce n'était pas le cas depuis toujours ?), façon de désigner l'influence et la « guerre à la réalité » (désinformation) russes ([http://huyghe.fr/actu\\_1513.htm](http://huyghe.fr/actu_1513.htm)).

<sup>17</sup> *Fact-checking* : vérification des « faits » pratiqués bon nombre de médias *mainstream* (avec l'aide de compagnies du numérique) pour combattre les « fakes » ([http://huyghe.fr/actu\\_1513.htm](http://huyghe.fr/actu_1513.htm)).

<sup>18</sup> *Sharp power* : terme dépréciatif pour désigner l'influence chinoise ou russe assimilées non à un *soft power* mais à une manipulation de l'opinion étrangère en vertu du principe « je dis la vérité, vous faites de la propagande » ([http://huyghe.fr/actu\\_1513.htm](http://huyghe.fr/actu_1513.htm)).

<sup>19</sup> *Bullshit* : expression d'argot américain, ayant un sens plus fort que connerie ou baratin, et employée dans le langage courant voire philosophique (*L'art de dire des conneries*, de H.G. Frankfurt) pour désigner un discours indifférent à tout rapport à la vérité et ne cherchant qu'à faire impression. Voir *Médium* n°52-53 (juillet-décembre 2017), Globish Glossaire, p. 217 et sq.

général de la désinformation, avec l'interprétation, avec la sélection idéologique de l'information, avec les fausses prévisions, les fausses promesses ou les fausses estimations. Très vite, cette notion va être utilisée pour discréditer un certain nombre de notions parallèles et désigner toujours les trois mêmes ennemis idéologiques : la Russie, les populismes (ou les peuples tout court) et les réseaux sociaux (si merveilleux au moment du printemps arabe et devenus aujourd'hui choses abominables).

D'où les usages abusifs dont voici trois exemples.

On a parlé de *fake news* à propos des fuites du Parti démocrate. Or c'étaient de vraies *news*, c'était un *leak*, une fuite<sup>20</sup>. Ces vraies nouvelles, piratées et diffusées, ont peut-être joué dans l'élection mais elles n'avaient rien de *fake news*.

On confond les *fake news* avec le concept mou de conspirationnisme. Le conspirationnisme relève certes du délire mais il peut parfaitement fonctionner à partir de faits avérés dont on donne une interprétation délirante.

Un troisième exemple peut être relevé dans la proposition de loi (je suis désolé de ne pouvoir croiser amicalement le fer avec la rapporteuse) dont un article<sup>21</sup>, visant *Russia Today*, suggère qu'on pourra retirer sa licence à un média étranger qui ferait de la propagande, de la désinformation. Or même *Libération* a reconnu dans un article récent qu'on ne pouvait imputer aucun *fake news* à *Russia Today*<sup>22</sup>. Je ne suis pas en train de dire que ce média est neutre idéologiquement. Il m'arrive de faire des interviews sur *Russia Today* mais il

---

<sup>20</sup> Pour citer encore un anglicisme, il pourrait s'agir d'un *hack & leak*, procédé consistant à pirater des ordinateurs et à s'emparer de données confidentielles et compromettantes pour les publier (contrairement à l'espionnage classique qui tente de conserver le secret du secret qu'il a percé).

<sup>21</sup> « *Sous réserve des engagements internationaux de la France, le Conseil peut, après mise en demeure, prononcer la sanction de résiliation unilatérale de la convention conclue en application de l'article 33-1 avec une personne morale contrôlée au sens du 2° de l'article 41-3 par un État étranger ou sous l'influence de cet État, si la diffusion de ce service porte atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou participe à une entreprise de déstabilisation de ses institutions, notamment par la diffusion de fausses nouvelles* »

<sup>22</sup> « RT et Sputnik ont-ils relayé des *fake news* pendant la campagne comme le dit En Marche ? » ([http://www.liberation.fr/checknews/2018/06/06/rt-et-sputnik-ont-ils-relaye-des-fake-news-pendant-la-campagne-comme-le-dit-en-marche\\_1656810](http://www.liberation.fr/checknews/2018/06/06/rt-et-sputnik-ont-ils-relaye-des-fake-news-pendant-la-campagne-comme-le-dit-en-marche_1656810)).

m'est arrivé aussi d'en faire sur *Al Jazeera* ou sur *Voice of America*. Cela ne fait pas de moi un criminel, j'espère.

2. Le néologisme *fake news* désigne quelque chose de nouveau qui ne correspond pas aux rumeurs (au sens du « plus vieux média du monde »). Il y a eu des rumeurs, il y a eu des fausses nouvelles. Certaines ont duré un certain temps. La donation de Constantin<sup>23</sup> et la fausse lettre du prêtre Jean<sup>24</sup> ont trompé les gens pendant quelques siècles.

Les *fake news* ne sont pas non plus des mensonges d'État tels que le génocide au Kosovo, les cadavres de Timisoara ou les armes de destruction massive de Saddam Hussein, qui étaient des informations falsifiées dans un but de diabolisation, dont on sait comment et par qui elles ont été produites : des services de l'État profond ou des agences comme le Rendon Group qui s'en vantent d'ailleurs sur leur propre site. J'ai moi-même créé un site de *fact checking* en 2004 pendant la seconde guerre d'Irak, donc je suis quelqu'un de vertueux !

Nous sommes devant un phénomène extraordinaire : la démocratisation des *fake news*. Vous et moi pouvons produire des *fake news* avec un simple ordinateur. Il est même devenu très facile de produire des photos truquées. Pour faire disparaître Trotski de toutes les photos, Staline devait employer des milliers de gars qui modifiaient les images avec de l'encre de Chine. Aujourd'hui

---

<sup>23</sup> Au VIII<sup>ème</sup> siècle, Pépin le Bref, chef des Francs, est reconnu roi à la place des Mérovingiens par le pape à qui il garantit une pleine souveraineté sur Rome et l'Italie centrale. Or les territoires en question relèvent virtuellement de l'empereur de Constantinople ! L'administration carolingienne lève l'obstacle en produisant vers 778 ou 800 un document apocryphe, sans doute le faux le plus célèbre du Moyen Âge, la « donation de Constantin » présenté comme une convention entre le premier empereur chrétien, Constantin le Grand, et le pape Sylvestre 1er, d'où il ressort que l'empereur aurait concédé au pape une pleine souveraineté sur Rome, l'Italie et les régions occidentales, au moment de quitter Rome pour Byzance, sa nouvelle capitale !

<sup>24</sup> Vers 1160, une lettre du Prêtre Jean, personnage mythique, « roi des trois indes et de toutes contrées depuis la tour de Babel jusqu'au lieu de sépulture de l'apôtre Thomas », décrit l'existence d'un royaume chrétien à l'Est. Adressée à l'empereur de Byzance Manuel Ier Comnène qui la transmet à l'empereur allemand Frédéric Barberousse et au pape Alexandre III, cette lettre, citée en 1165 par le bénédictin Albéric, serait un faux dû à Christian, l'évêque de Mayence, soucieux de rapprocher l'Empire et la Papauté afin de relancer la croisade.

nous pouvons tous modifier des images très facilement sur photoshop. C'est la capacité de chaque citoyen de participer à un processus de diffusion autrefois lourd et coûteux qui constitue la nouveauté. Dans *Citizen Kane*, afin de se faire élire, Orson Welles doit acquérir un journal (un immeuble, des rotatives, des journalistes etc.) pour acheter l'opinion. Aujourd'hui un clavier suffit.

La technologie a changé les choses en permettant à chacun d'émettre de fausses nouvelles, de la forgerie numérique et de les propager à travers ses réseaux sociaux, sans passer par des « garde-barrière » (directeurs de rédaction etc.) et en rencontrant cet enthousiasme spontané, ou cette prédisposition à croire ce que l'on s'apprête à croire : « *Quand on voit ce qu'on voit et qu'on sait ce qu'on sait, on se dit qu'on a bien raison de penser ce qu'on pense* », anticipait le philosophe Pierre Dac.

La technologie permet également de jouer sur deux autres éléments du succès de l'information, et l'accréditation.

Après tout que fait Google si ce n'est vendre notre attention, des secondes de cerveau humain ? Il existe des techniques qui permettent de déplacer l'attention de milliers d'internautes vers certaines informations au détriment d'autres. On peut pour cela employer des algorithmes de répétition qui simulent l'activité d'un internaute. On peut aussi employer des Pakistanais qui tapent sur un clavier toute la journée pour un salaire de misère. Il existe toutes sortes de techniques pour attirer l'attention vers ces *fake news* plutôt que vers les nouvelles diffusées par les médias *mainstream*.

La technologie permet de changer l'accréditation, c'est-à-dire de donner une fausse source à la nouvelle. Parmi les nombreux « amis » que l'on peut avoir sur Facebook ou sur Twitter, beaucoup ne sont pas des êtres humains mais des algorithmes qui nous suivent et nous donnent l'impression d'être très populaires et très sympathiques. Par exemple, ce matin, un faux site imitant je ne sais plus quel site allemand, a annoncé l'explosion de la coalition allemande, une fausse nouvelle qui s'est propagée en cinq minutes.

Les *fake news* sont donc un phénomène nouveau par le fait que leur diffusion et leur propagation sont à la portée de chacun et par leur caractère technologique.

### 3. Les *fake news* sont-elles efficaces ?

Ma réponse est plutôt non. Certes, elles ne peuvent pas ne pas avoir d'impact, ne serait-ce que cet effet de confirmation. Mais les sciences sociales et le sens commun nous disent qu'elles n'influencent le cours des choses que dans une très

faible proportion. De nombreuses études de la *Stanford University*, de l'*Economic Review*, de la *Columbia School of journalism* ... sur l'élection Trump montrent que ces *fake news*, effectivement diffusées par les deux camps, ont plutôt eu un effet de renforcement sur ceux qui déjà étaient en rupture avec le *New York Times*, *CNN* et 98 % des médias classiques soutenant la candidature Clinton.

Ces gens peuvent à loisir développer leurs fantasmes (comme les fantasmes à propos de Najat Vallaud-Belkacem qu'évoquait Natacha Polony). Il y a quelques années, si vous pensiez qu'il y avait des soucoupes volantes, vous aviez du mal à vous faire des amis. Aujourd'hui, en tapant « soucoupes volantes » sur Internet vous trouvez des milliers de gens qui cherchent toute la journée à prouver qu'il y a des soucoupes volantes. C'est ce qu'on appelle un effet de confirmation.

La part de ces nouvelles, par rapport au temps de télévision ou de lecture des « vraies *news* » censées se déverser sur nos cerveaux est très faible – vous l'avez évoquée, Monsieur le ministre – et elles ne touchent que les fanatiques.

Par ailleurs, les fausses nouvelles sont extraordinairement vite repérées. Il existe environ 150 organismes de *fact checking* à travers le monde. D'énormes forces sont consacrées au repérage des fausses nouvelles.

L'État : en Indonésie la diffusion de fausse nouvelle est punie de six ans de prison. Je ne pense pas que la proposition de loi prévoit de telles dispositions mais l'État se préoccupe beaucoup de nous garantir la vérité, de préserver nos cerveaux.

Les GAFA retirent des milliers de comptes et suppriment des milliers d'informations fausses ou douteuses. Ils le font peut-être par vertu – je ne doute pas que Monsieur Zuckerberg soit profondément démocrate – mais aussi par intérêt, pour ne pas apparaître comme l'écosystème du djihadisme, des idées extrémistes, des discours de haine... et des *fake news*. D'énormes dispositifs, sont mis en place. Google va engager 10 000 personnes pour modérer, ils ont des algorithmes extrêmement puissants. Les GAFA, pour se racheter une vertu, sont donc devenus d'extraordinaires agents de retrait des fausses nouvelles. Les *mass-médias* également, là aussi pour des raisons de survie et d'honnêteté foncière. Les organismes de *fact checking* que je citais décèlent de nombreuses *fake news*. Et puis, tout simplement chaque internaute. Il est très flatteur pour l'égo – c'est un des pièges – de « retwitter » ou de refléter immédiatement une information qui vous paraît sensationnelle et vient confirmer vos préjugés idéologiques, vos croyances, vos haines ou vos fantasmes. Mais il est encore plus flatteur de faire



la chasse aux fausses nouvelles et d'apparaître comme le malin qui n'est pas trompé par des théories complotistes, des délires ou des services secrets.

Donc d'énormes forces s'emploient à signaler ces fausses nouvelles. J'ai eu connaissance de la plupart des *fake news* que je connais par leurs dénonciateurs, non pas par leurs propagateurs. Et leur durée de vie est très faible.

On observe que le discours dominant qui se met en place a trois éléments :

C'est un complot russe ! comme le diraient les généraux espagnols en des termes qu'on n'osait pas employer pendant la guerre froide.

Le peuple est stupide ! Le peuple croit n'importe quoi ! Il se fiche de la réalité ! C'est le discours sur la « post-vérité » qui, à certains égards, est un discours de classe.

Le troisième élément est la nouvelle technophobie qui se manifeste, à rebours du printemps arabe : sur les réseaux sociaux, le mensonge concurrence la vérité sans contrôle.

#### 4. Quelles seraient les solutions ?

Malheureusement, on retombe sur des vœux pieux.

L'État ne me paraît pas une solution convaincante : si l'État nous garantit la vérité, cela peut produire un effet *boomerang*. Pour persuader les gens que le système nous ment, qu'on ne nous dit rien, qu'il y a un pouvoir idéologique ... rien de mieux qu'une loi de contrainte !

Je ne doute pas des bonnes intentions des GAFA mais ça me gêne un peu que des gens que nous n'avons pas élus ni contribué à élire (ou à ne pas faire élire) décident des contenus qui doivent atteindre mon cerveau. Je vois là une reconnaissance de fait du pouvoir technologique. D'ailleurs le premier article de la loi, en l'état, n'est pas un article de censure au sens classique mais dispose qu'on demandera aux GAFA de retirer les informations fausses. Or ils le font déjà surabondamment, comme on le voit tous les jours.

La solution serait effectivement l'éducation, la résilience des cerveaux, la formation. C'est une très bonne idée. Le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'informations) et un groupe de Sophia Antipolis font déjà des choses très bien en ce domaine. Effectivement, si on veut que le citoyen puisse exercer sa raison démocratique et savoir ce qui se passe dans le monde réel, il faut lui donner ces instruments.

Mais il me semble que ce n'est pas une idée très neuve et qu'il existe depuis vingt-cinq siècles une technique qu'on appelle la rhétorique sur laquelle on pourrait revenir.

Je vous remercie.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Monsieur Huyghe. Je rappelle que vous venez de publier un livre, intitulé *Fake news : la grande peur* (éditions VA PRESS), facile à lire bien qu'il traite de sujets compliqués et très instructif.

Je me tourne maintenant vers notre dernier intervenant, Monsieur Alaphilippe, co-fondateur et directeur de l'ONG EU DisinfoLab.

ALEXANDRE ALAPHILIPPE

*Les réseaux sociaux et la fabrique des opinions. Enjeux.*

Évitant de refaire les débats qu'on a déjà eus, car ce serait long et redondant, je me concentrerai sur quelques points qui me paraissent importants par rapport au fonctionnement des réseaux sociaux.

J'adhère tout à fait à la définition qui vient d'être donnée sur la question de la désinformation.

Nous nous intéressons principalement au contenu « fabriqué » dans une intention de nuire qui est très souvent – mais pas uniquement – propagé à des périodes d'élections ou à des périodes cruciales pour le jeu démocratique. Je reviendrai sur plusieurs exemples qui ont frappé des pays européens au cours des derniers mois.

Les plates-formes numériques qu'on appelle les GAFAs sont beaucoup plus larges que l'acronyme constitué des lettres des quatre fondateurs puisqu'elles concernent aussi WhatsApp<sup>25</sup>, Telegram<sup>26</sup> et de nombreux autres réseaux sociaux.

---

<sup>25</sup> Facebook a décidé d'acquérir en 2014 cette plate-forme de messagerie instantanée permettant de *chater* en privé ou dans des groupes d'amis et de passer des appels gratuits entre utilisateurs (1 milliard dans le monde entier).

Au départ, leur but est commercial. Créées dans le but que vous vous inscririez pour suivre de l'information qui vous intéresse, qu'elle vienne de vos amis, de votre famille ou des sources d'information que vous choisissiez, elles fonctionnent sur deux ressorts.

Le premier est un ressort humain. On ne choisit pas sa famille mais on choisit ses amis, dit-on souvent. L'être humain a tendance à se rapprocher des personnes avec lesquelles il a des affinités. C'est un biais cognitif et social beaucoup plus facile à accepter. Il est toujours plus facile de lire des points de vue que l'on partage que des développements ou analyses avec lesquels on est en désaccord. Je vous invite à faire l'analyse vous-même : avec combien de personnes êtes-vous en désaccord formel sur les réseaux sociaux que vous fréquentez ? Prenez-vous le temps de débattre avec elles ?

Les plates-formes agissent donc sur un ressort humain qui est la consommation de contenu qui nous plaît.

Elles agissent sur un second ressort, algorithmique : par le jeu de notre activité, enregistrée sur ces plates-formes, petit à petit on va essayer de nous connaître pour nous proposer le plus possible de contenu qui nous plaira. En effet, plus nous trouvons de contenu qui nous plaît, plus nous restons sur la plate-forme et plus nous voyons de publicité.

Les réseaux sociaux ne font que reproduire le fonctionnement humain classique des groupes d'amis, des amicales et autres associations dans un espace virtuel qui a des impacts réels. Le virtuel n'est plus le cybermonde qu'on décrivait encore il y a quelques années comme un monde à part. Il est désormais un monde réel car les gens que l'on côtoie dans le virtuel sont ceux que l'on côtoie dans le monde réel. La frontière entre virtuel et réel s'atténue et s'amenuise et les réseaux sociaux virtuels ne sont en fait qu'une prolongation, une amplification par la masse de comptes, la masse d'informations disponibles sur ces plates-formes, des mécanismes ancestraux.

Penser que les réseaux sociaux fabriquent l'opinion, c'est penser qu'il y a vingt ans la TV fabriquait l'opinion, qu'il y a quatre-vingts ans la radio fabriquait l'opinion et qu'il y a deux cents ans les journaux fabriquaient l'opinion. De nombreux travaux montrent que l'opinion se fabrique par un enchevêtrement

---

<sup>26</sup> Plate-forme de messages instantanés, disponible en plus de 8 langues, dont les 100 millions d'utilisateurs peuvent envoyer des messages (avec images et vidéos) cryptés qui s'autodétruisent.

de relations sociales et d'éducation qui aboutit à des cheminements personnels sur lesquels on se fait une idée. En revanche, les réseaux sociaux s'intègrent dans un paysage médiatique beaucoup plus large, plus complexe, plus divers, dans lequel l'individu a désormais la capacité d'aller chercher l'information qui lui plaît à travers des moteurs de recherche, à travers des sites Internet. On retrouve ici le biais de confirmation dont il a été question. Je lisais ce matin un très bon article d'un chercheur italien, Giovanni Ciampaglia, sur la manière dont le cerveau traite plus facilement les informations légères<sup>27</sup>.

Dans notre travail méthodologique et de recherche nous écartons tout ce qui a trait à la « *misinformation* », terme qui désigne un changement de contexte et non ce qui est fait par intention de nuire. Par exemple, pour donner l'impression que cette salle est vide, je cadrerai trois chaises non utilisées. Un autre cadrage montrera une salle pleine. Le changement de contexte n'est pas une fabrication d'information, il favorise un angle. C'est, historiquement, ce qui se passe dans toutes les campagnes électorales depuis la nuit des temps : pour se faire élire, on présente les faits de la manière la plus avantageuse en tordant un peu le chiffre, qui n'est ni complètement faux ni complètement vrai. En revanche, si j'utilise photoshop pour ne garder sur l'image que les personnes présentes à la tribune, devant une salle vide, je fabrique de toutes pièces une information fausse.

De nombreux acteurs ont intérêt à fabriquer et à diffuser de fausses informations.

Des individus, de manière autonome : il y a un peu partout des « idiots du village » qui veulent s'amuser. Aujourd'hui, par la magie des réseaux sociaux, ils peuvent échanger entre eux.

Des acteurs ont des intérêts à produire des fausses informations, notamment pendant les campagnes électorales, moments où on peut influencer ou tenter d'influencer un vote.

Certaines « *Leaks* » sont vraies, telles les fuites des mails du Parti démocrate de John Podesta.

---

<sup>27</sup> « Misinformation and biases infect social media both intentionally and accidentally » <https://theconversation.com/misinformation-and-biases-infect-social-media-both-intentionally-and-accidentally-97148>

D'autres « *Leaks* » sont fausses, telles les « *Macron Leaks* » dont on sait que, dans le contenu aspiré par les Américains, des mails manifestement faux expliquent comment Emmanuel Macron achète de la cocaïne et demande en direct à ses équipes d'acheter de la cocaïne. Il s'agit dans ce cas d'opérations volontaires. Lors de l'opération des « *Macron Leaks* », un énorme amas de données (12 Gigabits) impossibles à vérifier, ont été postées en ligne trois heures avant la fin de la campagne électorale. On voit manifestement que l'objectif était de susciter le doute. De même, en Italie, il y a quelques mois, le jour du vote, une information a été diffusée concernant 500 000 bulletins de vote qui auraient été brûlés par les autorités en Sicile parce qu'ils arboraient le logo du Parti démocrate. La vraie information était que 250 000 bulletins n'avaient pas été envoyés à la bonne circonscription. Une heure plus tard, cette fausse information sortait sur un site non recensé (*Il Fatto*), amplifiée par des pages Facebook et des comptes Twitter principalement issus du Parti Cinq Etoiles.

A-t-on la possibilité de comprendre quels sont les mécanismes de propagation ?

La plus belle fausse information du monde n'atteint son but que si elle est lue.

Pendant la campagne électorale française, *lesoir.info*, qui imite à s'y méprendre *lesoir.be* et publie les mêmes informations (la météo est la même, la bourse est la même...) à l'exception de l'information centrale sur laquelle on veut attirer l'attention, annonçait qu'Emmanuel Macron était financé par l'Arabie saoudite. Cette information, partagée sur Internet, pouvait être prise pour une information du *Soir*.

On peut essayer de comprendre. D'une part, on peut essayer de savoir qui a acheté le nom de domaine, qui a acheté le site Internet. On peut aussi s'intéresser à qui fait de la publicité pour que ce site soit connu. Notre recherche a détecté trois comptes actifs au moment de la création du site : un compte supposément basé à Téhéran, les deux autres étant supposément des journalistes (dont les noms ne sont pas à consonance française) ayant publié beaucoup de propagande pro-Hezbollah dans les mois précédant leur activité. Ces gens, méthodiquement, un par un, à la main, s'adressent aux internautes qui détestent Emmanuel Macron et attirent leur attention sur la fausse information publiée : Avez-vous vu ça ?... Au bout d'un moment, les gens qui ne vérifient pas cette information parce qu'elle correspond à ce qu'ils ont envie de consommer, la propagent à leurs réseaux qui la propagent à leurs réseaux etc. ... et cela va jusqu'à Marion Maréchal Le Pen qui – de bonne foi, de mauvaise foi, on ne

pourra jamais le prouver – *twitte* officiellement l'information en demandant des explications.

La difficulté que nous rencontrons aujourd'hui c'est que, à part sur certains réseaux ouverts, nous sommes incapables de comprendre les mécanismes de propagation. Quels sont les mécanismes qui font qu'une information se propage ? Par quels types d'acteurs est-elle propagée et pour quels types d'intérêts ? Aujourd'hui, nous sommes incapables de dire comment une information est partagée sur Facebook. Chez Facebook on est tellement attachés à protéger la vie privée des gens qu'on ne peut pas fournir ces informations-là ! En revanche on peut vendre les informations vous concernant à Cambridge Analytica afin que vous soyez ciblé politiquement. Là, pas de problème de vie privée !

Ces questions (comment l'information circule, comment le contenu circule) sont cruciales parce qu'elles permettent de comprendre par quels mécanismes et dans quels contextes une information est propagée. Que l'information soit vraie ou fausse nous intéresse peu. Mais si nous parvenons à savoir rapidement comment l'information se propage parmi ces circuits de manière très rapide, nous disposons d'un indice, d'un élément d'explication. C'est cette démarche qui est aujourd'hui la bonne, plutôt que la judiciarisation car le juge n'aura jamais la capacité, dans un temps record, de décider si une information est fausse ou vraie. Et ce n'est pas son rôle. Mais si on est capable de récupérer facilement les données qui permettent de comprendre comment une information circule, on peut savoir quelle communauté, quel type de personnes a mis quinze secondes à propager cette fausse information. Quand, entre le moment où une information apparaît pour la première fois et les premiers commentaires il se passe quinze secondes, il est difficile de croire au hasard pur et dur.

Nous devons donc absolument travailler sur trois questions très importantes.

#### *La compréhension des contextes de propagation.*

Il faut exiger des plates-formes qu'elles fournissent ces données, qu'elles les anonymisent : savoir ce que Monsieur X partage personnellement sur son compte Facebook ne nous intéresse pas mais il est utile de savoir qu'un lien est partagé, par quel type de page il circule, par quel type de groupe il est échangé et quel est son impact. Nous n'avons pas besoin de savoir ce que chacun fait mais de comprendre les phénomènes de masse. Aujourd'hui nous ne savons pas le faire.

#### *La question de la publicité.*

Aujourd'hui beaucoup de débats au niveau européen portent sur la question de la publicité. Il s'agit de comprendre qui sont les agences qui achètent de la publicité en ligne. Aux États-Unis par exemple, l'agence IRA a acheté du contenu pour soutenir des messages qui incitaient certaines catégories de population à ne pas aller voter, tandis que d'autres étaient invitées à aller voter par correspondance ou par téléphone en cas d'indisponibilité le jour du vote. Il est très intéressant de savoir d'où vient l'argent. Le problème est de savoir si un individu, contre du *cash* ou un beau costume, a la capacité de promouvoir ce type d'information et si, dans ce cas, ses informations personnelles doivent être aussi révélées. Les plates-formes refusent de donner ces informations personnelles. La question de la publicité est compliquée car les acteurs de désinformation s'adaptent. Pris la main dans le pot de confiture, ils ne referont pas la même erreur.

#### *La responsabilisation de la société civile.*

Aujourd'hui la plupart des initiatives qui sont à la pointe de la lutte contre la désinformation (le *sourcing*), qui consistent à voir comment l'information se propage sur Twitter, comment les algorithmes de YouTube peuvent être assez facilement piratés par des opérations sur Twitter orientant les utilisateurs vers des vidéos de plus en plus radicales, comment le *sponsoring* politique est opéré sur Facebook, ne viennent ni des journalistes ni de l'État mais principalement d'individus ou de sociétés civiles qui se donnent une mission : refusant de vivre dans un contexte de guerre informationnelle, ils veulent comprendre ce qui se passe et décident de développer des initiatives. Au sein de la société civile, beaucoup de compétences sont en train de s'organiser qu'il faut soutenir et surtout mettre en réseau parce qu'il ne sert à rien de faire quinze fois la même chose dans son coin. Il est question aujourd'hui de mettre en lien toutes ces initiatives de la société civile et de favoriser la discussion ou la coopération avec les plates-formes qui doivent être obligées de fournir des données analysables, compréhensibles et qui ont une valeur. On a beaucoup parlé, dans les dernières années, à propos de « *start-up nation* », de la valeur économique des GAFA, on attend aujourd'hui leur valeur démocratique.

Enfin nous devons trouver des systèmes. Les biais de confirmation fonctionnent dans les deux sens et les gens qui lisent le *fact checking* sont déjà convaincus que l'information est fautive. L'étude sur la propagation de la rumeur selon laquelle Macron aurait été financé par l'Arabie saoudite a montré qu'aucune des personnes qui avaient propagé le *fact checking* n'avait propagé la

rumeur (et vice-versa). C'est très beau de faire du *fact checking*, de lire les décodeurs, de confirmer sur nos réseaux que nous avons lu les décodeurs. Dans cet entre-soi, nous nous confortons : c'est bon, tout va bien. Mais nous devons nous intéresser à la vraie propagation et à l'audience réelle de ce style de *fact checking*. Or je crois savoir que 80 % des visites du site de *fact checking* de *CrossCheck*<sup>28</sup> venait des *Echos* !

Peut-on prévoir ce qui va se passer ?

Si je dis que j'ai vu une licorne rose sur le Thalys en venant de Bruxelles, personne ne peut me prouver qu'elle n'existe pas. J'ai lu dans *Le Monde* (!) il y a quelques semaines un article intitulé « *Non, l'Afrique n'est pas en train de se séparer en deux* » (à cause d'une faille sismique) ... Ce n'est pas sérieux, il faut à un moment donné remettre les choses à leur place, comprendre quels sont les vrais mécanismes de propagation. Sommes-nous en présence de microphénomènes d'influence qui concernent trois pelés et deux tondus qui vivent sur la planète Saturne ou s'agit-il de quelque chose de beaucoup plus grand ? A force d'amplifier des rumeurs microscopiques, on leur donne des audiences énormes. Je prends toujours l'exemple de l'opération réussie d'un parti politique français qui, il y a trois ans, a mobilisé l'opinion sur l'affaire du burkini sur une plage corse à partir de trois *tweets* ... qui ont amené un journaliste de *Corse Matin* à faire un article, suivi d'une dépêche AFP dans la journée et d'un débat national qui a duré plus d'un mois. C'est très fort ! Il y avait vraiment des burkinis mais c'était un microphénomène. Cet exemple montre combien il est facile d'imposer un sujet à l'agenda médiatique à partir de choses minuscules.

Beaucoup d'initiatives concernent l'éducation aux médias. Je ne me fais pas trop de souci pour les jeunes générations qui, habituées à vivre dans un environnement médiatique très complexe, ont développé des réactions de méfiance. Je redoute davantage des opérations qui, comme en République tchèque, passant par des emails, touchent principalement des personnes âgées qui ont le droit de vote et se déplacent à toutes les élections. Je pense que ces vieilles techniques classiques ont beaucoup plus d'impact électoral que des

---

<sup>28</sup> *CrossCheck* est un projet de journalisme collaboratif, lancé avec l'élection présidentielle française en ligne de mire, qui réunit des rédactions de toute la France et de l'étranger pour traiter avec précision les affirmations fausses, trompeuses ou prêtant à confusion qui circulent en ligne.



techniques qui, si elles sont aussi impactantes, s'inscrivent dans un contexte global.

Je ne suis pas là pour dire que la désinformation a créé le Brexit et l'élection de Trump. Je pense que cela participe d'un mouvement plus global. L'efficacité de cette désinformation encourage les acteurs à l'utiliser de plus en plus. En Italie, en France, beaucoup d'informations venaient d'acteurs isolés. Les *Macron Leaks* venaient de l'*Alt-right* américaine (droite alternative). La rumeur concernant le compte qu'Emmanuel Macron aurait possédé aux Bahamas s'est propagée par des comptes américains avant d'être repris par des comptes français. La rumeur selon laquelle Macron aurait été aidé par l'Arabie saoudite a été propagée par des comptes proches de l'Iran. La désinformation venait donc plutôt de l'extérieur. En Italie ces techniques sont désormais intégrées dans les campagnes électorales : des partis politiques fabriquent eux-mêmes leurs propres morceaux de désinformation.

Il y a là un enjeu démocratique.

## Débat final

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Monsieur Alaphilippe, pour cet exposé très instructif.

Si je vous suis bien, il n'y a pas de fumée sans feu et peut-être cette loi sur les *fake news* se justifie-t-elle à vos yeux ?

ALEXANDRE ALAPHILIPPE

Pour moi, la loi se justifie à condition qu'elle se concentre sur la diffusion de la désinformation, sur la compréhension des phénomènes de fabrication et de propagation, ce qui en fait un outil de pression sur les GAFA. Il ne faut pas se leurrer, les GAFA se satisfont de l'auto-régulation. Il faut donc absolument les forcer – selon la méthode de la carotte et du bâton – à mettre des données à disposition. Qui d'autre que la puissance publique peut forcer, sous peine d'amende, les GAFA à mettre des données à disposition ? Il faut éviter ce qui s'est fait en Allemagne où les GAFA ont été amenés à devenir eux-mêmes éditeurs, donc à supprimer eux-mêmes du contenu selon des critères qu'ils définissent eux-mêmes par rapport à la loi ! C'est très dangereux car on transforme les plates-formes en censeurs, rôle qu'au demeurant elles ne souhaitent pas tenir. Mettre le bâton devant l'âne ne le fait pas avancer !

Je pense donc que la loi se justifie à partir du moment où elle se concentre sur ces questions-là et où elle encourage la société civile à prendre le *leadership*, à mener le combat contre la désinformation. Il y a depuis plusieurs siècles dans nos sociétés occidentales des gens dont le travail consiste à vérifier l'information : les journalistes. C'est donc à eux à continuer à accomplir cette tâche. Ils peuvent être aidés par l'innovation technologique. Il y a de nouveaux métiers, de nouvelles techniques. Il faut absolument mettre tout cela en réseau et faire en sorte que les journalistes eux-mêmes se désintoxiquent des GAFA dont ils sont devenus dépendants à coups de  *clics*, de  *likes*, de  *fans*, de  *followers*.

Facebook fonctionne en effet comme un *dealer*. Arrivé sur le marché mondial il y a dix ans, Facebook invite chacun à créer son profil. Le succès est fulgurant.

Voyant cela, les médias veulent à leur tour créer leur profil. Facebook leur conseille plutôt de créer leurs « pages » afin d'attirer de nombreux lecteurs qui viendront enrichir le contenu. Au bout d'un ou deux ans, le nombre de vues sur les pages des médias commence à dégringoler. Facebook leur propose alors d'acheter du contenu pour faire remonter les chiffres. Mais au bout d'un an, nouvel effondrement du nombre de vues. La mode est désormais aux vidéos. Les médias investissent (caméras, journalistes vidéo). Mais assez rapidement les vidéos n'attirent plus les vues... On passe alors à la *Live vidéo* qui permet les réactions en direct ... même désaffection au bout de deux ans... La solution semble être les *Instant articles* : tout le contenu va directement sur Facebook, où il se charge plus vite et il est accessible directement. Les *Instant articles* n'ayant pas réussi davantage à intéresser, c'est désormais Facebook qui finance des postes de *fact checkers* pour faire la vérification de l'information sur Facebook. Il faut reconnaître que c'est malin...

Il faut donc se désintoxiquer de la religion du chiffre de Facebook. D'autant que ces chiffres sont invérifiables scientifiquement. Donc on achète la boîte du magicien... J'aimerais connaître le « truc ».

FRANÇOIS-BERNARD HUYGHE
-------------------------

Je suis tout à fait d'accord avec tout ce que vous avez dit. Mais il me semble qu'il faut distinguer la fabrication du faux de la transformation de ce qu'on a appelé les « manufactures de consentement » (expression qui date de 1914). On est passé d'une époque où on nous faisait obéir, contrôler idéologiquement et bien voter en déversant sur chacun d'entre nous le même message conçu à grand frais par des spécialistes, au phénomène qui vient d'être parfaitement décrit.

Savez-vous que si vous échangez cent messages sur Facebook, on sait pour qui vous votez, on connaît tout de votre religion, de votre sexualité, on peut dire si vous avez pris de la drogue ou de l'alcool, tout cela par des croisements statistiques des *big data*.

Nous sommes effectivement entrés dans une autre phase : une propagande miroir qui nous dira de plus en plus ce que nous désirons entendre.

Attendez les objets connectés ! Il existe actuellement en Chine des casquettes qui – mesurant la pression ? analysant la sueur ? – accumulent des données qui

permettent de savoir non seulement si les ouvriers sont à leur établi à l'heure convenue mais quel est leur état émotif !

Oui, vous avez raison, la question est du côté de la technologie et cela ne fait que commencer.

NATACHA POLONY
----------------

Deux points me frappent dans les exposés que nous avons entendus.

D'abord le fait que, à titre collectif, nous validons de plus en plus une société dans laquelle chacun évite de se confronter à la contradiction et aux opinions qu'il ne partage pas. C'est le principe-même des algorithmes. C'est toute la différence entre les médias Internet, les réseaux sociaux, l'ensemble du fonctionnement des plates-formes et ce qu'étaient les journaux, les médias traditionnels qui, certes, avaient leur public et visaient une certaine tranche d'opinion mais nous confrontaient systématiquement à une part de contenu que nous n'avions pas choisie. En tournant les pages d'un journal, nous découvrons des sujets, des articles auxquels nous ne nous serions pas intéressés pas *a priori*, voire qui nous dérangent. Dans son essai *L'argent* (1913), Péguy disait très justement qu'« *une revue n'est vivante que si elle mécontente chaque fois un bon cinquième de ses abonnés* ». « *La justice, ajoutait-il, consiste seulement à ce que ce ne soient pas toujours les mêmes qui soient dans le cinquième* ». C'est ce qui permet aux citoyens de forger leur opinion et de s'habituer à la confrontation. Cela relève du débat démocratique. Or nous sommes en train de concevoir une société qui évite systématiquement ce débat et tend à tuer toute forme de curiosité intellectuelle. En effet, plus nous sommes incités à nous concentrer sur nos centres d'intérêt, moins nous cherchons à étendre le champ de nos connaissances.

C'est la négation absolue de l'universalisme.

Tout cela est à mettre en lien avec les évolutions idéologiques dont je parlais dans mon exposé : la question du rapport entre l'individuel et le collectif, la question de savoir comment on peut forger une communauté politique à partir de gens ayant des origines, des cultures, des opinions différentes. Cela ne peut fonctionner que si chacun se prête à la confrontation, au conflit civilisé. Or nous

sommes dans une société qui interdit le conflit civilisé et ne peut donc aller que vers du conflit non civilisé.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Je reviendrai sur le problème juridique. La loi qui est en cours de discussion n'est pas la seule qui ait été votée ces derniers temps. Deux textes me semblent inquiétants.

Le premier, qui porte sur le secret des affaires<sup>29</sup>, part, comme toujours de bons sentiments : Il s'agit d'éviter que nos entreprises fassent l'objet d'attaques et de fausses nouvelles. *Challenges* a été condamné par le tribunal de commerce de Paris pour avoir publié un court article révélant que Conforama avait été placé sous « mandat *ad hoc* », en raison d'une situation financière un peu compliquée, donc pour avoir diffusé une information vraie, au motif que c'était porter atteinte aux intérêts de l'entreprise. Faire son métier de journaliste va devenir très compliqué ! La loi sur la diffamation<sup>30</sup> est claire et simple. Jusque-là, quand nous regardions d'un peu trop près certaines pratiques des entreprises, le risque le plus grave que nous encourions était de voir porter l'affaire devant un tribunal sur le préjudice commercial (l'entreprise, dans ce cas, n'attaquant pas en diffamation mais en préjudice commercial, même si l'information pouvait être vraie). Avec ce nouveau texte, une information vraie sur la situation d'une entreprise peut être considérée comme subversive et, finalement, fausse.

Le deuxième texte, préparé par le précédent gouvernement et voté subrepticement en décembre 2016, est la loi Egalité et citoyenneté<sup>31</sup>. Dans cette loi fourre-tout, traitant du logement, de l'accessibilité, de la référence non

---

<sup>29</sup> Proposition de loi portant transposition de la directive du Parlement européen et du Conseil sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites (<http://www.assemblee-nationale.fr/15/propositions/pion0675.asp>).

<sup>30</sup> Articles 23, 29 et 32 de la loi du 29 juillet 1881.

<sup>31</sup> La loi relative à l'égalité et à la citoyenneté, promulguée le 27 janvier 2017, est la traduction des mesures adoptées en comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté, à la suite des attentats de janvier 2015 (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033934948&dateTexte=20180714>).

sexuée au genre etc., quelques passages concernent l'information et donnent le pouvoir aux associations qui ont plus de cinq ans d'existence d'ester en justice (et d'être financées) pour attaquer toute personne qui remettrait en cause la vérité officielle (à propos de l'esclavage, du racisme, de la Shoah etc.). Mais la définition est excessivement large. Ce texte donne un pouvoir exorbitant à toute personne défendant des droits minoritaristes. Par exemple, une association pourrait ester en justice pour faire condamner quelqu'un qui reconnaîtrait que l'esclavage est un crime contre l'humanité mais ferait remarquer que cette question doit être remise dans un contexte historique et général.

Insensiblement, des textes de lois viennent encadrer, rogner certaines libertés d'expression. Cela explique l'opposition unanime des journaux, des médias *mainstream* comme des plates-formes, à l'égard de l'actuel projet de loi, en l'état. Si *Médiapart*, *Le Un* de Fottorino etc. ont signé des pétitions c'est qu'on met encore une fois le doigt dans un engrenage, que les définitions données ne sont pas suffisamment précises et que ce texte ne s'attaque pas au véritable problème qui consiste à trouver le moyen de contrôler la fabrication et la diffusion des fausses informations. Comme toujours, on veut réprimer, pour notre bien individuel et collectif bien sûr...

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT
-------------------------

J'ajouterai que la commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale a adopté le 30 mai un amendement proposant une définition quelque peu chantournée de la « *fausse information* » : « *toute allégation ou imputation d'un fait dépourvue d'éléments vérifiables de nature à la rendre vraisemblable* ». C'est quand même très compliqué ... Et le juge des référés, saisi en urgence, devra rendre sa décision dans les quarante-huit heures ! Je sais bien qu'il y a un certain nombre de garde-fous, qu'a énoncés Madame Moutchou (dont je regrette qu'elle ne soit pas là pour défendre son texte). Mais ça me paraît quand même quelque chose qui, en effet, ne peut que restreindre la liberté d'expression déjà mise à mal.

Un récent supplément du *Monde* titrait sur les démocraties « illibérales »<sup>32</sup>. On y dénonçait le rôle excessif joué par le suffrage universel sous prétexte qu'un certain nombre de gouvernements dits « illibéraux » se prévalaient du suffrage universel pour porter atteinte à l'État de droit. L'État de droit est une notion compliquée, évolutive, qui a beaucoup changé depuis la Révolution française. Le droit de propriété, par exemple, était absolu avant que la Constitution de 1946 ne définisse ce qui devait revenir à l'appropriation publique.

J'ai été tout à fait frappé de voir que le suffrage universel était considéré dans les colonnes du *Monde* comme un danger pour les libertés. Moteur de la conquête des droits démocratiques, il serait devenu un danger pour certaines formes de libertés (d'ailleurs généralement d'origine jurisprudentielle) ! Je me souviens d'une époque où Monsieur Colombani, dans *Les infortunes de la République*<sup>33</sup>, se prononçait pour une démocratie qui fonctionnerait sur trois piliers : le marché (c'est-à-dire l'argent), le juge et les médias. La collusion du juge et des médias, on sait ce que ça donne, le capital on sait ce qu'il est. Aujourd'hui, il y a cette avancée que pouvaient paraître les réseaux sociaux dont nous nous méfions quelque peu parce qu'ils font l'objet de beaucoup de manipulations.

J'en reviens toujours à Marx qui expliquait que l'idéologie dominante est l'idéologie de la classe dominante<sup>34</sup>.

Dans notre système du capitalisme financier mondialisé dont les élites sont, selon l'expression du sociologue Zygmunt Baumann, elles aussi très largement des « élites mondialisées » l'expression populaire, à travers le suffrage universel, est effectivement un « danger ».

Je donne la parole à Stéphane Rozès, fin analyste de toutes ces choses.

---

<sup>32</sup> « Pologne, Hongrie... ces démocraties « illibérales » qui remettent en cause l'État de droit » (*Le Monde Idées*, 07 juin 2018 par Ariane Chemin).

<sup>33</sup> *Les infortunes de la République*, Jean-Marie Colombani, éd. Grasset, 2000.

<sup>34</sup> « *Les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes, autrement dit la classe qui est la puissance matérielle dominante de la société est aussi la puissance dominante spirituelle. La classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose, du même coup, des moyens de la production intellectuelle, si bien que, l'un dans l'autre, les pensées de ceux à qui sont refusés les moyens de production intellectuelle sont soumises du même coup à cette classe dominante* ».

Dans *Idéologie allemande*, Karl Marx et Friedrich Engels, 1845 (publié en 1932).

Merci de ce débat et de la hauteur de vue des intervenants.

Il est vrai que le sujet est complexe si l'on admet que la crédulité à l'égard des *fake news* est plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était auparavant.

Nous avons entendu des explications qui partent des effets des nouvelles technologies : Internet, les réseaux sociaux permettent et maximisent la capacité de se retrouver avec des personnes qui adhèrent aux mêmes « croyances », au sein de communautés dédiées.

Cela diffuse des faits, nonobstant leur véracité, et répand la crédulité par le seul fait de pouvoir les partager avec d'autres, ce qui par mimétisme les ancrent.

Une seconde approche plus culturelle sur les raisons des *fake news*, moins abordée mais tout autant décisive, a été proposée par Natacha Polony.

Après avoir rappelé que les algorithmes et les réseaux sociaux, contrairement aux journaux, habituent peu à peu les individus à ne trouver que des faits et idées conformes à leurs idéologies, centres d'intérêts et croyances, elle a abordé la question du point de vue des représentations des individus par le biais du rapport à l'universel. Celui-ci s'estompant, les individus s'enferment dans des attitudes et visions communautaristes et identitaristes.

Je voudrais pour ma part également insister sur ces dimensions culturelles en proposant une autre grille d'analyse. D'abord, il est intéressant de relever que pour un esprit français, pour Natacha et nous, le réel se confond avec la Raison qui serait universelle donc juste. Cette vision du réel fait notre génie. Il y a dans les autres peuples d'autres approches du réel, basées par exemple sur l'expérience humaine ou bien, comme en Orient – où le réel ne procède pas de la prise par l'esprit ou l'expérience que nous en avons, la personne n'étant qu'un élément du cosmos – sur la Nature.

Si on part de l'idée que la question des *fake news* est celle de la croyance dans des faits qui ne correspondent pas au réel, la vraie question est : pourquoi croit-on à de tels faits ? Pourquoi relativisons-nous aujourd'hui à ce point l'exigence de contrôler la véracité des faits ? Au fond, le sujet n'est pas tant la véracité des faits énoncés que le bénéfice même qu'il y aurait à propager des faits dont il



importe peu de savoir s'ils sont vrais, voire à les diffuser même si on pense qu'ils pourraient être ou seraient faux.

Il faut donc revenir à la question du rapport des individus au réel. Pour les *sapiens* que nous sommes, conscients de notre mortalité, il a fallu depuis des millénaires nous assembler en peuples pour nous approprier un réel qui nous échappe, afin de l'accepter, de nous y déployer à partir de représentations que j'appelle « l'Imaginaire » de chaque peuple.

Nous nous assemblons en peuples qui doivent s'approprier le réel et maîtriser leur destin en tenant ensemble le bon, le juste et l'efficace au travers de représentations, croyances, institutions, rapports sociaux ...

Ne pas être crédule, vouloir accéder à la véracité des faits, c'est accepter que le réel ne se ramène pas à ce qu'on en voit spontanément, à ce que l'on est, à ses idées, intérêts ou idéologie. C'est accepter que le réel soit indépendant de soi, de la place que chacun occupe dans le cours des choses.

On pourrait alors énoncer *un théorème sur la crédulité et la croyance dans les fake news*. Plus l'imaginaire d'un peuple est déstabilisé, moins l'individu a de prise sur le réel et moins il peut considérer ce dernier comme indépendant de sa personne. Les faits sont alors considérés non du point de vue de leur véracité, mais en fonction de leur capacité à conforter l'individu sur sa place au sein d'un réel qui lui échappe. Le fait n'est plus une expression d'un réel indépendant de soi, il est au contraire ramené à la place que l'on voudrait y occuper.

À l'inverse, plus les peuples dans lesquels ils s'insèrent s'approprient vertueusement le réel au travers de leurs imaginaires, plus les individus acceptent que le réel soit indépendant de leur personne, ne se ramène pas à ce qu'ils en voient ; et plus ils seront attentifs à la véracité des faits.

Or, justement, pour la première fois dans l'Histoire humaine, les modalités du cours des choses au plan international, au travers de la globalisation économique, financière et numérique, ne sont plus le prolongement des communautés humaines ni de leurs imaginaires.

La globalisation sort des gonds de la mondialisation. Cela déstabilise l'imaginaire des peuples, car chacun arbitre différemment entre le bon, le juste et l'efficace, or la globalisation extrait l'efficace du tissage avec le juste et le bon, de sorte que le cours des choses semble échapper à leurs entendements et à la maîtrise de leurs destins.

La réaction populaire est alors de vouloir se réapproprier cette dernière, de voir la réalité à partir de ce qu'on en voit, de la place qu'on occupe dans le réel et non de considérer le réel et les faits indépendamment de ce que l'on est.

En cela *fake news*, complotisme, identitarismes, nationalismes, populismes et radicalismes religieux cheminent ensemble. Ils sont les tentatives de retrouver l'accès au réel, au cours des choses, et le contrôle de son destin en fonction de ce que l'on est, et attend du réel, et non l'inverse.

On voit ainsi des électeurs adhérer, dans un rapport de connivence, à des hommes politiques (comme Berlusconi ou Trump par exemple) dont ils savent qu'ils ne disent pas le réel, qu'ils travestissent les faits, car c'est justement cet écart, ce travestissement, qui est une promesse de la capacité des populistes et démagogues à faire revenir le cours des choses à ce que l'on en souhaite.

Pour reprendre ce que dit Jean-Pierre Chevènement sur « l'illibéralisme », on peut revenir au débat Montesquieu / Condorcet au travers de leurs écrits. La thèse de Condorcet est que le progrès est au-dessus des communautés humaines et pourrait les dépasser. Je pense, comme Montesquieu, que ce sont les peuples, qui au travers de leurs représentations et institutions, trouvent les modalités du cours des choses et de leur destin.

Montesquieu est libéral en ce que, pour lui, tout procède des communautés humaines et y ramène. La thèse de Condorcet rend possible ce qui deviendra le néo-libéralisme, qui a en commun avec un certain marxisme l'idée que le gouvernement des Hommes pourrait, et devrait, être remplacé par le gouvernement des choses, au travers d'un progrès transcendant.

La gouvernance internationale, ce qu'est devenue l'Union européenne, et les politiques menées dans le cadre de la globalisation, donnent aux peuples le sentiment qu'ils ne maîtrisent plus leurs destins, d'où leur régression et le renfermement du monde<sup>35</sup>.

Au total selon moi, c'est le néolibéralisme qui génère en réaction l'illibéralisme et voit prospérer les *fakes news*.

Je perds la maîtrise de mon destin et je veux le retour de l'autorité et de la parole politique, de sa force performative sur le réel. Le cours des choses, ma capacité et celle de mon *leader* à mobiliser des faits, nonobstant leur véracité, en

---

<sup>35</sup> « *L'Imaginaire national à l'épreuve* », Stéphane Rozès, Revue *Commentaire*, printemps 2017, numéro 157.

sera la mesure. Mes croyances et volonté prévaudront alors sur le cours des choses.

Merci.

NATACHA POLONY

Je pense très sincèrement que ce que vous venez de dire n'est pas contradictoire avec ce que j'avançais. Et je suis absolument et totalement d'accord avec vous. J'évoquais la question de la rationalité parce que c'est une des dimensions du problème : regardant par exemple l'évolution de l'école, des systèmes scolaires, dans les pays occidentaux en particulier, on observe un glissement de la transmission de savoirs universels vers l'attention à la subjectivité et l'identité de chacun. Cette focalisation sur l'identité entraîne une incapacité absolue à considérer qu'il existe des savoirs universels. Cela n'invalide pas le fait que cette façon de se réassurer en tant que peuple est une des dimensions essentielles du problème.

FRANÇOIS-BERNARD HUYGHE

Oserai-je tenter une motion de synthèse en deux mots ?

Effectivement il y a une sorte de contradiction entre le bon, le juste et l'efficace. Mais il me semble que nous sommes gouvernés au nom de l'efficace, au nom des lois de l'économie, des lois de l'Europe, des lois de l'ouverture et *There is no alternative...*

Faut-il introduire le néologisme d'alètheiacratie (*Alètheia* signifie vérité, réalité en grec ancien), le gouvernement par la vérité ? Sans doute une partie de la population qui s'exprime sur les réseaux sociaux, ayant l'impression d'être gouvernée au nom de l'efficacité, des lois éternelles de l'économie, du « sens de l'histoire » (qui serait maintenant achevée), va-t-elle, faute d'espace de contestation, rechercher ailleurs d'autres versions.

Ce que vient de dire Natacha Polony est au cœur de la régression du monde actuel. N'étant pas (plus) marxiste, je ne pense pas que les infrastructures économiques fassent les superstructures.

On ne peut en effet expliquer que les peuples régressent et s'isolent humainement alors qu'ils sont de plus en plus interdépendants économiquement, financièrement, et reliés numériquement. Le cours des choses – dont l'Europe est le laboratoire avec sa régression terrible et son incompréhension de ce qui se passe dans les peuples aujourd'hui – c'est l'illusion que l'efficace va faire le bonheur des peuples en s'autonomisant de leurs imaginaires qui, sous le libéralisme, tenaient ensemble le bon, le juste et l'efficace. La pensée de la gouvernance, la pensée technocratique, la pensée economiciste, la pensée de Condorcet, c'est l'illusion que l'efficacité des nombres, des marchés, va faire mécaniquement le bonheur des peuples (je recommande à cet égard le livre d'Alain Supiot : *La gouvernance par les nombres*<sup>36</sup>). Peuples qui sont quand même incommodes ! Cette « fatigue démocratique » autorise certains à écrire aujourd'hui qu'il serait peut-être bon de retirer le droit de vote à ces peuples qui, ne comprenant décidément pas qu'on veut leur amener le bonheur, régressent !

Mais il ne faut pas confondre les causes et les effets. Le nationalisme, le populisme, le repli religieux, le terrorisme islamiste sont les effets du néo-libéralisme qui, selon moi, est le contraire du libéralisme (ce qui fait « l'illibéralisme » c'est le néo-libéralisme). On peut citer des gens, au demeurant tout à fait brillants, qui portent cette idée car, incapables de comprendre ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, ils ne tiennent pas ensemble les questions culturelles, économiques et politiques.

Je suis très en accord avec le cadrage général qu'a donné Natacha Polony en parfaite cohérence avec l'exposé de Jean-Michel Quatrepoint.

---

<sup>36</sup> *La gouvernance par les nombres*, Alain Supiot, éd. Fayard, 2015.

Je suis également d'accord avec Stéphane Rozès jusqu'à un certain point. Même sans être marxiste, il faut bien reconnaître que la propagation des nouvelles par Internet – dont la pointe avancée, si j'ose dire, est constituée par les *fake news* dont nous parlons ici – est quand même parfaitement adéquate au mouvement de mondialisation, économique puis financière, qui prend aujourd'hui les habits de l'Amérique. C'est d'ailleurs ce qui est ressorti des débats. Cela laisse quand même songeur sur la critique que vous faites du rapport entre « l'infrastructure » et la superstructure. On ne peut nier ce grand mouvement de mondialisation économique et financière. Et, comme par hasard, apparaît Internet, instrument parfaitement adéquat à ce mouvement qui requiert que les peuples s'effacent, que les peuples soient dépossédés de la voix exprimée dans le cadre national. Je ne vois donc pas d'opposition entre tout cela.

Mais je fais quand même remarquer à Stéphane Rozès que son analyse est plus marxiste qu'il ne le dit !

Autre observation : les neurosciences ont certes montré que le cerveau a tendance à trier ce qui va dans son sens. Mais, si on veut rentrer dans la psychologie du récepteur de *fake news*, les choses sont peut-être un peu plus complexes. Je pense souvent à cette position de Jean-Paul Sartre, qui n'a connu ni les *fake news* ni le numérique, et qui disait : j'en étais venu à mesurer la justesse d'une idée au déplaisir qu'elle me causait. Je pense que dans l'attraction qu'exercent les *fake news*, il y a aussi, même s'il est secondaire, ce phénomène d'attraction/répulsion qui fait que, même si une nouvelle nous paraît invraisemblable, nous sommes tentés d'aller voir par nous-mêmes. La séduction du contenu joue aussi son rôle.

Pour ma part, je ne crois pas beaucoup à la proposition de loi en cours d'examen. Le Conseil constitutionnel dira si le juge des référés, submergé en période électorale, peut traiter à la fois de la « petite » *fake news* et de la « grosse » et où il met le curseur. C'est une question qu'à ce stade on peut laisser aux spécialistes.

Mais je crois beaucoup en revanche à la piste éducative.

Pour répondre à Monsieur Alaphilippe, la « société civile » ... je ne sais pas ce que c'est. Mais je sais ce que sont les acteurs de l'éducation. Les autorités de l'Éducation nationale portent une énorme responsabilité. Il faut absolument instituer l'obligation de confronter les enfants, par un enseignement raisonné,

critique, non pas à l'éducation *par les* médias, comme on l'a dit pendant des années, mais à l'éducation *aux* médias. Il ne doit pas être trop difficile de leur expliquer, avec des exemples à l'appui, qu'il faut toujours contrôler ce qu'on lit. La piste éducative, qui d'ailleurs n'est pas législative, est à mes yeux (peut-être trop optimistes), la plus sérieuse.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Après avoir donné la parole à Pierre Péan, qui avait écrit avec Philippe Cohen *La face cachée du Monde*<sup>37</sup>, un très bon livre du point de vue de la compréhension de ce qu'est un grand média dominant, je répondrai à Stéphane Rozès, dont je partage les vues sur le néo-libéralisme, que je suis « marxien » beaucoup plus que marxiste, et pas du tout adepte d'un « progrès » qui se définirait en dehors des hommes, de leurs débats et de leurs combats.

PIERRE PEAN

Il est très difficile d'intervenir après toutes ces personnes. Je suis d'accord à peu près avec tout ce que j'ai entendu.

Au moment où nous l'avons écrit, « *La face cachée du Monde* », que Jean-Pierre Chevènement a eu l'amabilité de citer, a été perçu comme un ouvrage important. Mais quand je vous entends aujourd'hui je me dis que, si j'avais dix ans de moins, c'est à ce sujet que je devrais me consacrer et je me sens quand même incompetent par ma méconnaissance des réseaux sociaux. J'espère que d'autres personnes s'empareront de ce qui a été dit ce soir pour en faire bénéficier l'ensemble des citoyens. Il y a là un travail à faire. Ce n'est pas moi qui le ferai mais j'encouragerai le journaliste, l'essayiste qui s'y attellera.

---

<sup>37</sup> *La face cachée du Monde*, Pierre Péan et Philippe Cohen, éd. Mille et une nuits, 2003.

Je regrette que Madame Moutchou ne soit plus là. En effet, puisqu'on va modifier la loi rédigée et votée en 1881, en ces années fondatrices de la République où les grands principes ont été posés, je voudrais revenir au problème de la loi et rappeler certains de ces principes.

Le grand principe de la liberté de la presse est celui de la liberté des opinions et de la protection des individus. La logique juridique est employée pour concilier le libre débat démocratique, la liberté des opinions et la protection de l'individu contre l'insulte, l'outrage, la diffamation etc. La définition juridique reprise par la parlementaire doit être placée dans le contexte actuel où, depuis des années, pour toutes sortes de raisons louables, on corsète la liberté de la presse, on interdit certains propos. Nous-mêmes universitaires sommes soumis à des procédures bâillons. Si un chercheur économiste dévoile des malversations ou des pratiques que les entreprises préfèrent taire, celles-ci n'hésitent plus aujourd'hui à le poursuivre. On peut déplorer une atteinte à la liberté du débat intellectuel. De la même manière, comme on l'a vu lors d'un débat historique, nous avons donné aux associations le pouvoir juridique de poursuivre les historiens qui abordent des sujets « dangereux »

Le juriste que je suis est extrêmement inquiet de voir la défense de l'intérêt général, de plus en plus privatisée, laissée aux mains de *lobbies* particuliers qui suivent leur propre logique. Et c'est en tant que juriste et citoyen profondément libéral, attaché à la liberté, que je considère la législation proposée aujourd'hui comme extrêmement inquiétante. J'ai parfois le sentiment de revivre 1848. Verra-t-on bientôt des « affiches blanches<sup>38</sup> » pour les candidats officiels ? Jusqu'à quel point va-t-on corseter la presse ?

Vous avez raison. Cela a commencé avec les lois mémorielles qu'on a multipliées, ciblant chaque fois une minorité. La France est sans doute, en

---

<sup>38</sup> Sous le Second Empire, les élections législatives, au suffrage universel, sont étroitement contrôlées : les candidats officiels bénéficient du privilège d'avoir des affiches blanches afin d'être facilement identifiables par les électeurs analphabètes, encore nombreux à cette époque.

Europe et même dans le monde occidental, le pays qui compte le plus de lois qui corsètent le propos et visent à réécrire l'histoire. Quand j'ai dit qu'il ne fallait pas réécrire l'histoire avec les yeux et les modes d'aujourd'hui, c'était très directement à direction de la députée.

NATACHA POLONY

On peut ajouter que la loi Egalité et citoyenneté qu'évoquait Jean-Michel Quatrepoint, rédigée lors du quinquennat de François Hollande pour répondre aux enjeux soulevés par l'attentat de Charlie Hebdo, a décidé de corseter encore un peu plus la liberté d'expression et de nourrir le ressentiment que certaines associations utilisent comme une sorte de terreau, sans compter diverses autres dispositions insolites et hétéroclites... comme l'interdiction de la fessée ! (la disposition, qui excluait tout recours aux « violences corporelles des parents envers les enfants », a d'ailleurs été censurée par le Conseil constitutionnel qui a considéré cet amendement comme un « cavalier législatif », sans lien avec le projet de loi initial). Ceci montre que n'importe quel enjeu, n'importe quel événement peut être renversé, vidé de son sens, pour aboutir à un corsetage de plus en plus important de l'expression.

Récemment, le *New York Times* rendait compte d'un sondage effectué aux États-Unis et en Europe dans le but d'identifier les populations les plus hostiles à la démocratie. L'idée était évidemment de réfléchir aux dangers des démocraties « illibérales », des populismes... On demandait aux gens pour qui ils votaient puis on leur posait la question : « *Pensez-vous que la démocratie soit le meilleur des systèmes ?* » Ceux qui répondaient majoritairement que la démocratie n'est pas le meilleur des systèmes, étaient ... les centristes ! En Europe et aux États-Unis, les plus opposés à la démocratie sont les gens qui expriment plutôt un vote centriste, tout simplement parce qu'ils pensent que le peuple vote très mal.

ALEXANDRE ALAPHILIPPE

Je ne suis pas armé intellectuellement et philosophiquement pour enchaîner sur le débat marxien/montesquien. Je vais donc m'abstenir.



Au sujet de la proposition de loi, je pense qu'en France et dans d'autres pays européens des campagnes de désinformation s'organisent et que nous n'avons aujourd'hui aucun moyen de pression pour obtenir des plates-formes les données qui permettraient d'analyser ces phénomènes et de les comprendre. Pour moi, la loi est un moyen de forcer les plates-formes à mettre à disposition ces données qui permettent de savoir de quoi on parle. En effet, aujourd'hui, faute de données, nous ne pouvons pas faire d'étude d'impact ni d'étude de propagation sur certains réseaux. Cette proposition de loi me semble donc importante dans ce cadre-là.

À propos de « société civile », la Belgique est en train de lancer une plateforme de société civile, dans laquelle l'État ne siègera pas, qui rassemblera des chercheurs, des organisations qui travaillent sur la désinformation, des *fact checkers*, des journalistes et des plates-formes pour travailler sur le type de données dont nous avons besoin, sur la méthodologie des études et sur la façon de mettre en place du *fact checking* qui fonctionne afin de trouver des solutions. Nous ne sommes pas confrontés à des choses hypothétiques mais à des phénomènes réels, qui se propagent et qu'il faut comprendre.

Je pense donc que la loi est une bonne idée à partir du moment où elle se concentre sur les moyens de forcer la coopération des plates-formes sur cette question, puisqu'elles esquivent le sujet.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT
-------------------------

Il faut qu'elle se limite à ça, contrairement aux autres textes de loi que j'évoquais (loi Egalité et citoyenneté, loi sur le secret des affaires – qui ne fait d'ailleurs que transposer des textes européens) qui corsètent la « bonne » information.

Que la loi se contente d'obliger les plates-formes à fournir les données nécessaires pour identifier les campagnes de désinformation, oui. Mais ça et rien que ça.

Si je l'ai bien lue, cette proposition de loi comporte trois points.

Un article très contestable sur la définition des fausses nouvelles qu'on demanderait aux plates-formes de retirer, ce qui me semble être plutôt une disposition « anti-crétins » qui prend acte du fait que les gens ne vérifient pas, ou croient des choses peu vraisemblables...

Un autre article, que j'approuve pleinement, concerne la publicité des intérêts financiers et oblige les plates-formes à « *rendre public le montant des rémunérations reçues en contrepartie de la promotion de contenus d'information, ainsi que l'identité des personnes physiques ou morales desquelles elles les ont reçues lorsque ce montant est supérieur à un seuil fixé par décret* ».

Un troisième article (anti *Russia Today*) permet de retirer sa licence à un média étranger qui n'a aucun rapport avec la recherche scientifique<sup>39</sup>.

Un mot sur *Russia Today*. Il se trouve que je m'intéresse à la Russie où je me rends quelquefois.

Pour un système menacé de désagrégation, en tout cas qui manque de cohésion, l'existence d'un ennemi est nécessaire. On peut toujours fabriquer un ennemi. Ça prend beaucoup de temps, c'est difficile mais on y arrive. Saddam Hussein, qui était notre allié dans les années 1980 quand, avec toute la communauté internationale, nous le soutenions contre l'Iran, est devenu en l'espace de deux ans un personnage diabolique. Je ne fais pas du tout l'éloge de Saddam Hussein, c'était un dictateur mais ce n'était pas non plus Hitler ! Il ne faudrait pas oublier les millions de morts tombés sur la terre d'Irak depuis 1990,

---

<sup>39</sup> « *Sous réserve des engagements internationaux de la France, le Conseil peut, après mise en demeure, prononcer la sanction de résiliation unilatérale de la convention conclue en application de l'article 33-1 avec une personne morale contrôlée au sens du 2° de l'article 41-3 par un État étranger ou sous l'influence de cet État, si la diffusion de ce service porte atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou participe à une entreprise de déstabilisation de ses institutions, notamment par la diffusion de fausses nouvelles* ».

à travers toute une série de péripéties que je ne veux pas rappeler. J'avais été frappé par l'épisode de la soldatesque irakienne arrachant de malheureux bébés koweïtiens de leurs couveuses. Il s'agissait d'un montage extraordinaire : les caméras montraient les couveuses, une infirmière disait avoir vu tout cela de ses yeux... mais cette pseudo-infirmière n'était autre que la fille de l'ambassadeur du Koweït à Washington ! L'affaire a fait le tour du monde et a encombré les unes pendant plusieurs jours.

Je pourrais donner d'autres exemples me concernant : ayant été ministre de l'Intérieur, j'ai éprouvé le système.

*Russia Today*, selon mes informations, n'a fait que publier un démenti de La République En Marche selon lequel il n'était pas exact qu'Emmanuel Macron eût un compte aux Bahamas. Il y a peut-être eu des commentaires mais cette allégation ne me paraît pas suffire à discréditer complètement un média parmi d'autres (beaucoup mériteraient de l'être au même titre).

J'aurais tendance à considérer, à la suite de nos débats en particulier, que si les médias sociaux innovent en matière de rapidité de diffusion et de propagation, ils ne changent pas la nature profonde du système.

ALEXANDRE ALAPHILIPPE
-----------------------

Nous avons fait une analyse de contenu de *Russia Today* dans différents pays européens, je peux donc vous en parler. Les stratégies éditoriales diffèrent énormément selon les pays. La ligne éditoriale de *Russia Today* en France n'est pas du tout la même qu'au Royaume-Uni. Nous avons analysé tous les *tweets* postés par *Russia Today* pendant la campagne législative de 2017 et constaté un biais très fort et très clair de *Russia Today* envers le candidat travailliste contre la candidate conservatrice. Tous les *meetings* du candidat travailliste étaient en direct, aucune réunion de la candidate conservatrice ne l'était. On a observé un biais plutôt inverse en France pendant la campagne présidentielle.

Je ne dis pas que *Russia Today* fait de la désinformation, je dis simplement que *Russia Today* n'est pas un média neutre, ce que révèle sa manière de communiquer et de choisir les intervenants...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Tous les médias le font ...

FRANÇOIS-BERNARD HUYGHE

... ni *Radio Vatican*, ni *al Jazeera* ne sont des médias neutres.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Le *New York Times* n'est pas un média neutre.

ALEXANDRE ALAPHILIPPE

La différence avec le *New York Times*, c'est que les montages vidéo ne sont pas faits sous le contrôle de l'État central.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Le *New York Times* est un média qui sert une fraction du Parti démocrate.

ALEXANDRE ALAPHILIPPE

Le *New York Times* n'est pas un média d'État, financé directement par l'État. Je dis juste que c'est étonnant que la ligne de *Russia Today* ne soit pas la même dans différents pays européens. Ça m'interpelle.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Je voudrais rappeler que le recours ultime est quand même l'esprit critique. Monsieur Alaphilippe a parlé de « décodeurs ». C'est une forme d'esprit critique qui, effectivement, analyse ce qui se passe sur les réseaux sociaux. Mais ce qui est au cœur de la République, c'est la capacité du citoyen à juger par lui-même en dernier ressort.

DANS LA SALLE

Je suis journaliste de *L'Opinion* au Québec.

Ma question concerne la place de cette forme très précise de fausse nouvelle qu'est l'utilisation de la statistique, l'emploi quotidien d'indicateurs comme le PIB – qui, dans les faits, ne désigne aucunement la richesse réelle d'une société – ou comme le taux de chômage : nous avons un taux de chômage historiquement bas, disaient les partisans d'Hillary Clinton, alors que le taux de chômage n'a rien à voir avec le taux d'emploi. Ces indicateurs ne peuvent pas, dans la neutralité scientifique, être séparés des intérêts et des valeurs de ceux qui les conçoivent.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Natacha Polony en a parlé tout à l'heure. Tout dépend de ce qu'on met dans les chiffres. Pour augmenter un peu le PIB français, on y a réintégré les trois ou quatre milliards du trafic de drogue. Ce n'est pas grand-chose mais c'est toujours ça quand on en est à chercher 0,1 %. Ça sert toujours.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Je vous remercie et je remercie nos intervenants, tous très brillants et talentueux sur un sujet encore insuffisamment exploré.

## **PUBLICATIONS RECENTES**

### **UNE POLITIQUE DU TRAVAIL**

Colloque du 9 janvier 2012

### **LA RÉFORME DES BANQUES**

Colloque du lundi 23 janvier 2012

### **APPROCHES THÉORIQUE ET PRATIQUE D'UNE MONNAIE COMMUNE**

Table ronde du lundi 13 février 2012

### **L'EURO MONNAIE UNIQUE PEUT-IL SURVIVRE ?**

Colloque du lundi 24 septembre 2012

### **L'ESPRIT DU REDRESSEMENT PRODUCTIF**

Table ronde du lundi 26 novembre 2012 autour d'Arnaud Montebourg

### **LES ÉTATS ÉMERGENTS : VERS UN BASCULEMENT DU MONDE ?**

Colloque du lundi 10 décembre 2012

### **OCCIDENT ET MONDIALISATION**

Colloque du lundi 21 janvier 2013

### **LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE**

Colloque du lundi 11 février 2013

### **NOUVEAU PACTE SOCIAL : MODE D'EMPLOI**

Colloque du mardi 21 mai 2013

### **LA FRANCE ET L'EUROPE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE ÉNERGETIQUE MONDIAL**

Colloque du lundi 17 juin 2013

### **LE PROJET DE MARCHÉ TRANSATLANTIQUE**

Colloque du lundi 16 septembre 2013

**L'EXCEPTION CULTURELLE**  
Colloque du lundi 14 octobre 2013

**REFAIRE L'EUROPE ?**  
**APERÇU RETROSPECTIF ET ESQUISSE D'UNE POLITIQUE**  
Colloque du lundi 2 décembre 2013

**L'EUROPE SORTIE DE L'HISTOIRE ? RÉPONSES**  
Table ronde du lundi 20 janvier 2014

**LE MAGHREB ET SON NORD**  
Colloque du lundi 17 février 2014

**GUERRES DE RELIGIONS DANS LE MONDE MUSULMAN ?**  
Colloque du lundi 31 mars 2014

**LA GUERRE DES MONNAIES ?**  
Colloque du lundi 28 avril 2014

**ÉTATS-UNIS - CHINE, QUELLES RELATIONS ?**  
**ET LA RUSSIE DANS TOUT CELA ?**  
Colloque du lundi 2 juin 2014

**LA RÉFORME BANCAIRE : POMME DE DISCORDE ?**  
Colloque du lundi 23 juin 2014

**LA RUSSIE EN EUROPE**  
Colloque du mardi 23 septembre 2014

**RÉPUBLIQUE ET NUMÉRIQUE**  
Colloque du lundi 28 octobre 2014

**LE ROYAUME-UNI ET L'EUROPE**  
Colloque du lundi 8 décembre 2014

**QUE PEUT FAIRE LA FRANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?**

Colloque du lundi 15 décembre 2014

**L'INGERENCE**

Colloque du lundi 19 janvier 2015

**LA FRANCE ET LA REPUBLIQUE FACE A LA RADICALISATION**

Colloque du lundi 9 mars 2015

**L'EURO EST-IL SOUTENABLE ?  
LE NOUVEAU TEST DE LA GRECE**

Colloque du lundi 13 avril 2015

**QUEL MODELE DE REINDUSTRIALISATION POUR LA FRANCE ?**

Table ronde du lundi 1<sup>er</sup> juin 2015

**LE MOYEN-ORIENT  
DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES PUISSANCES**

Colloque du lundi 29 juin 2015

**L'UKRAINE**

Table ronde du lundi 14 septembre 2015

**QUEL MODELE TERRITORIAL POUR LA REPUBLIQUE ?**

Colloque du lundi 28 septembre 2015

**QUEL AVENIR POUR LA LIBYE ?**

Colloque du lundi 26 octobre 2015

**LE MODELE FRANÇAIS D'INTEGRATION**

Colloque du lundi 23 novembre 2015

**LA CHINE ET SES DEFIS :  
VERS UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT**

Colloque du lundi 14 décembre 2015



**L'EXTRATERRITORIALITE DU DROIT AMERICAIN**

Colloque du lundi 1<sup>er</sup> février 2016

**ETATS-UNIS, HORIZON 2017**

Colloque du lundi 18 avril 2016

**INTEGRATION, LAICITE, CONTINUER LA FRANCE**

Colloque du lundi 23 mai 2016

**OÙ VA L'INDE ?**

Colloque du lundi 6 juin 2016

**LES EVOLUTIONS DU CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER  
MONDIAL**

Colloque du lundi 4 juillet 2016

**LA DEMOGRAPHIE EN EUROPE  
ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Colloque du lundi 24 octobre 2016

**L'EXERCICE DE LA SOUVERAINETE PAR LE PEUPLE :  
LIMITES, SOLUTIONS**

Colloque du lundi 14 novembre 2016

**QUEL AVENIR POUR LA FRANCOPHONIE ?**

Colloque du lundi 12 décembre 2016

**VERS LA FIN DE LA GLOBALISATION,  
MYTHE OU REALITE ?  
QUELLE STRATEGIE POUR LA FRANCE ?**

Colloque du lundi 6 mars 2017

**ENJEUX MARITIMES DU MONDE ET DE LA FRANCE**

Colloque du lundi 20 mars 2017

**CIVILISATION, AVEC OU SANS 'S' ?**

Colloque du lundi 22 mai 2017

**OU VA LA TURQUIE ?**

Colloque du lundi 29 mai 2017

**L'AVENIR DES RELATIONS GERMANO-AMERICAINES**

Colloque du lundi 18 septembre 2017

**MAX GALLO, LA FIERTE D'ETRE FRANÇAIS**

Rencontre-hommage du mardi 21 octobre 2017

**L'ECOLE AU DEFI DE L'INTEGRATION REPUBLICAINE**

Colloque du lundi 27 novembre 2017

**LE MOMENT REPUBLICAIN EN FRANCE ?**

Colloque du lundi 11 décembre 2017

**QU'Y-A-T-IL DANS LE CHAUDRON DU MOYEN-ORIENT ?**

Colloque du lundi 12 février 2018

**DESERTIFICATION ET REANIMATION DES TERRITOIRES**

Colloque du mardi 27 février 2018

**L'EUROPE, COMMENT CA MARCHE ET COMMENT LA REDRESSER ?**

Colloque du mardi 20 mars 2018

**LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE, LA STRATEGIE DE LA CHINE**

Colloque du lundi 4 juin 2018

**FAKE NEWS, FABRIQUE DES OPINIONS ET DEMOCRATIE**

Colloque du 20 juin 2018

## NOTES ET ETUDES :

Parues récemment :

- **Baptiste Petitjean**, directeur de la Fondation Res Publica, **Joachim Imad et Nathan Crespy**, « **Une vue d'ensemble sur les relations commerciales internationales** », août 2018.
- **Franck Dedieu**, responsable du développement de la Fondation Res Publica : « **La fin d'un modèle économique, le nouveau départ d'un autre ?** » (suite au colloque du 4 juillet 2016 sur « Les évolutions du contexte économique et financier mondial »)
- **Baptiste Petitjean**, directeur de la Fondation Res Publica : « **Où va l'Afrique ? Pour une approche réaliste** » (suite à la matinée d'échanges du 8 juin 2016 autour de **Sylvie Brunel** Professeur à l'université Paris-IV-Sorbonne, auteure de « *L'Afrique est-elle si bien partie ?* » (Sciences humaines ; 2014)
- **Daniel Bloch**, ancien Président d'université, ancien Recteur, ancien Directeur des enseignements supérieurs, et **Pierre Hess**, Inspecteur de l'Education nationale : « **Apprendre à parler, à penser et à vivre ensemble** »
- **Jean-Michel Naulot** membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, auteur de « *Crise financière - Pourquoi les gouvernements ne font rien* » (Le Seuil, 2013) : « **Le défi Tsipras** » (tribune parue dans Libération le 14 avril 2015)
- **Kevin Limonier**, Docteur en géopolitique, Institut Français de Géopolitique (Université Paris 8) et **David Amsellem**, Docteur en géopolitique au Centre de Recherche et d'Analyse Géopolitique (CRAG), Université Paris VIII : étude cartographique réalisée pour la Fondation Res Publica : « **Que peut faire la France en Afrique subsaharienne ?** »
- **Dominique Garabiol**, Professeur associé à Paris-8, membre du Conseil scientifique de la fondation Res Publica : « **La monnaie unique est déjà morte. Vive la monnaie commune !** » (entretien paru dans Marianne le 22 août 2014)

## NOTES DE LECTURE :


### Parues récemment :

- **Les nouvelles routes de la soie et les ambitions mondiales de la Chine**, note de lecture du livre d'Alice Ekman, *La Chine dans le monde* (CNRS éditions, 2018); par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.
- **Déchiffrer le monde**, note de lecture du livre de Thierry de Montbrial, *Vivre le temps des troubles* (Albin Michel, 2017), par Marie-Françoise Bechtel, vice-présidente de la Fondation Res Publica
- **La diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite : une « industrie idéologique »**, note de lecture du livre de Pierre Conesa *Dr. Saoud et Mr Jihad. La diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite* (Robert Laffont, 2016), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica
- **Vers un monde hyper industriel**, note de lecture du livre de Pierre Veltz *La société hyper-industrielle – Le nouveau capitalisme productif* (Le Seuil, 2017), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica
- **La concorde civique face au spectre de la guerre civile**, note de lecture de l'ouvrage de David Djaiz *La guerre civile n'aura pas lieu* (Editions du Cerf, 2017), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica
- **L'euro contre l'Europe**, note de lecture du livre de Joseph Stiglitz *L'euro, comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe* (Les Liens qui Libèrent, 2016), par Franck Dedieu, responsable du développement de la Fondation Res Publica
- **Quelles alternatives pour sortir du piège de l'euro ?**, note de lecture du livre de Hans-Werner Sinn *The Euro Trap : on bursting bubbles, budgets and beliefs* (Oxford university press, 2014) par Sébastien Sibai.

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

 01.45.50.39.50

[info@fondation-res-publica.org](mailto:info@fondation-res-publica.org)

Achévé  
d'imprimer  
en septembre 2018